

Inclusion et espaces sportifs urbains lausannois en libre accès

État des lieux et pistes d'action pour rendre ces espaces plus accueillants pour
les adolescentes et les jeunes femmes



Photographie: Léonore Cabin

Recherche menée par Flora Plassard, Léonore Cabin & Solène Froidevaux
Rapport rédigé par Flora Plassard & Solène Froidevaux

Mai - Novembre 2022

Rapport de recherche (juin 2023)

Table des matières

Résumé du rapport	3
Tableau récapitulatif des pistes d'action	5
Contexte du mandat de recherche et équipe	7
1. Introduction : problématiser l'inclusion des femmes dans les espaces sportifs urbains	8
1.1. Les femmes et le sport : des inégalités persistantes	8
1.2. L'espace urbain difficilement pensé comme terrain sportif pour les femmes	11
1.3. Problématisation, objectifs et questions de recherche	13
1.4. Lexique	15
2. Enquête: méthodologie et présentation des lieux choisis	17
2.1. Méthodes	17
2.2. Présentation des lieux choisis	19
2.3. Limites	20
3. Résultats et pistes d'action	22
3.1. Les infrastructures sportives en libre accès	22
3.1.1. Des modules et du matériel plus inclusifs	23
• Adapter la taille des modules.....	23
• (Re)penser la disposition des modules dans l'espace.....	25
• Proposer une diversité des pratiques grâce à des espaces sportifs variés.....	27
• Augmenter le nombre de femmes dans les consultations publiques pour le choix et la mise en place des infrastructures sportives.....	32
• La mise à disposition de matériel gratuit.....	33
3.1.2. Améliorer le confort de pratique et l'accessibilité grâce aux commodités	34
• Des toilettes publiques plus nombreuses et accueillantes ainsi que des points d'eau.....	34
• Multiplier l'éclairage public pour favoriser un sentiment de sécurité.....	34
3.1.3. Augmenter la signalétique : praticité et prévention	36
• Mise en place de panneaux indicatifs.....	36
• Des panneaux pour favoriser l'inclusion	36
3.2. Comprendre les mécanismes d'exclusion pour accompagner les adolescentes et les jeunes femmes à pratiquer dans l'espace urbain	39
• Le poids des regards.....	39
• Être critiquée pour avoir fait du sport	40
• Une injonction à la réussite et des adolescentes sous pression.....	40
• L'omniprésence du harcèlement et des agressions.....	41
• Proposer des groupes accompagnés en non-mixité choisie et en mixité encadrée.....	42
3.3. Organisation d'événements et communication	44
4. Conclusion	48

Résumé du rapport

Contexte

Les adolescentes et les jeunes femmes fréquentent peu les lieux sportifs urbains en Europe, notamment car elles rencontrent plus d'obstacles que les jeunes hommes à pratiquer dans l'espace public. De surcroît, l'adolescence constitue souvent une étape de rupture de l'engagement sportif pour les femmes. Il existe également peu d'études sur leurs expériences et sur leur utilisation concrète des infrastructures sportives en libre accès. C'est pour ces différentes raisons et afin de répondre à une demande et un besoin de la Ville de Lausanne que cette recherche s'est concentrée sur cette catégorie de la population. Ce travail répond ainsi à une nécessité de documenter les inégalités - et pallier le manque de données sociologiques - dans le domaine du sport urbain, mais aussi dans l'espace public, pour les identifier, les combattre et proposer des pistes de réflexion et d'action pour le développement d'espaces de pratique plus inclusifs pour les jeunes femmes. Ce rapport de recherche pose aussi certaines bases pour améliorer l'inclusion de manière plus générale, notamment des personnes LGBTIQ+ et d'individus qui peuvent vivre des situations discriminatoires dans les lieux publics sportifs.

Cette recherche a été menée dans le cadre d'un mandat Interact¹ obtenu pour l'année 2022 autour de la thématique "La ville et le genre", dans le but d'améliorer l'inclusion des femmes et adolescentes dans les lieux sportifs urbains de la Ville de Lausanne. Le comité de pilotage de ce projet se compose de Petra Meyer-Deisenhofer, déléguée aux places de jeux à la Ville, de Jérôme Rochat, délégué au sport associatif et au sport pour toutes et tous à la Ville, de Dre Flora Plassard - chercheuse principale de ce projet -, ainsi que Dre Solène Froidevaux. Elles sont toutes deux sociologues et spécialistes des questions de sport et de genre.

Méthodologie

La présente recherche est basée sur une centaine d'heures d'observation sur les terrains sportifs urbains en libre accès à Lausanne. Ces observations nous ont permis de comprendre et mettre en lumière certains freins à la présence des femmes sur ces lieux. Cette récolte de données a été complétée par quatorze entretiens situés avec de jeunes pratiquant·e·s, six entretiens semi-directifs avec des pratiquantes et des acteur·rice·s de l'administration lausannoise, et la réalisation d'un *focus group* avec cinq adolescentes et jeunes femmes lausannoises, dont trois sont non-usagères des espaces sportifs urbains.

Résultats clés de l'enquête

L'enquête a permis de mettre en avant les difficultés et les contraintes des jeunes femmes et adolescentes interviewées à pratiquer un sport dans l'espace public lausannois, ainsi que la

¹ Interact est un projet mené conjointement par la Ville de Lausanne et l'UNIL, qui encourage et soutient les collaborations entre chercheur·euse·s de l'UNIL et collaborateur·trice·s de la Ville, notamment par le financement de projets pour la Ville qui impliquent la participation de chercheur·euse·s de l'Unil : <https://www.unil.ch/connect/fr/home/menuinst/projet-interact.html>

manière dont certaines installations, de par leur emplacement, leur taille, et la pratique qu'elles proposent, ne favorisent pas l'inclusion des femmes dans ces espaces, voire même participent à leur exclusion.

1. Des infrastructures davantage adaptées aux hommes

L'un des principaux résultats de notre recherche révèle que la manière dont sont conçues les infrastructures, leur disposition et leur type, les rendent moins accessibles à la pratique des femmes. Par exemple, les infrastructures sportives urbaines observées, notamment les modules de *street workout* et les engins articulés, sont pensées pour des personnes d'une taille d'un mètre quatre-vingt, excluant ainsi un grand nombre de femmes et de personnes plus petites. De plus, les infrastructures disponibles concernent très souvent des pratiques sportives davantage encouragées chez les hommes que chez les femmes (telles que le football, le basketball, des exercices de musculation du haut du corps), ce qui amène ces derniers à davantage les utiliser, voire à s'en accaparer l'utilisation. Enfin, le manque de commodités telles que des toilettes publiques propres et un éclairage suffisant rend les espaces sportifs urbains moins accueillants pour les femmes. Les infrastructures et les alentours, mais aussi les interactions, produisent donc des inégalités d'accès du point de vue du genre.

2. Des expériences dissuasives pour les jeunes femmes dans les lieux sportifs urbains

Notre enquête de terrain et notamment le *focus group* que nous avons mené avec des adolescentes et jeunes femmes lausannoises, révèle qu'il est difficile pour ces dernières de se sentir légitimes à pratiquer un sport dans l'espace public. Si elles continuent à être éduquées à moins occuper l'espace urbain que les hommes, d'autres facteurs contextuels jouent dans leur quasi-absence des lieux sportifs en libre accès. Le sentiment d'insécurité, le poids des regards - qu'elles ont surtout vu changer durant l'adolescence -, les comportements des hommes, l'injonction à réussir, les commentaires rabaisants, sont les principales causes mises en avant par nos interviewées pour expliquer ce rapport à l'espace urbain. De manière plus générale, plusieurs témoignages de harcèlement et d'agression sexuelle dans l'espace public ont émergé lors de notre *focus group*, ce qui corrobore les résultats des précédentes études qui montrent combien la sécurité est un enjeu central de la présence des femmes dans l'espace public. Il existe néanmoins des facteurs sécurisants pour les femmes comme la présence régulière de familles qui sont perçues comme des personnes ressources en cas de problème.

3. Des comportements discriminatoires

Notre recherche a fait état de la persistance de comportements discriminatoires dans les espaces sportifs urbains lausannois. Des propos homophobes, misogynes et racistes ont été observés ou mis en avant dans les différents témoignages. Ces constats montrent que les comportements problématiques se situent dans des dynamiques plus larges que les inégalités entre femmes et hommes, et la nécessité d'avoir une politique publique qui les prennent en compte.

4. La difficulté de pratiquer en groupe

L'un des résultats principaux de notre recherche et qui explique également la faible présence des jeunes femmes dans l'espace urbain est la difficulté d'intégrer ou de constituer des groupes de pairs, notamment chez les femmes adolescentes, pour pratiquer. À la manière d'un cercle vicieux, il apparaît que faire du sport avec d'autres adolescentes est une motivation pour les jeunes femmes que nous avons interrogées. Or le peu de jeunes femmes présentes sur ces lieux n'encourage pas cette dynamique. Elle décourage même certaines pratiquantes à poursuivre leur pratique et d'autres à simplement s'engager dans celle-ci.

5. La nécessité d'avoir des modèles et des événements sportifs spécifiques

La nécessité pour les jeunes femmes rencontrées et interrogées de vivre des expériences positives et les incitant à pratiquer apparaît comme l'une des conditions de leur présence sur les lieux sportifs urbains. Elles éprouvent le besoin d'avoir des modèles qui leur donnent envie de pratiquer, mais aussi qui leur permettraient de se sentir plus légitimes dans ces espaces. Au même titre, la possibilité d'avoir accès à des initiations aux différentes pratiques sportives qui se déroulent dans l'espace urbain a également largement été mis en avant lors de notre enquête et semble un moyen intéressant de lutter contre les obstacles à effectuer des pratiques sportives qui est toujours plus important pour les jeunes femmes. Cependant, peu de personnes rencontrées lors de notre enquête ont connaissance de ce que la Ville propose comme événements.

Pistes d'action

Basées sur nos données de terrain, ces pistes d'action visent, entre autres, à améliorer l'inclusivité des modules et installations déjà présents et ceux qui seront aménagés dans le futur, à sensibiliser la population à adopter des comportements plus inclusifs, à assurer un accompagnement des jeunes femmes désireuses de pratiquer - notamment en non-mixité choisie -, à susciter la participation par l'organisation d'événements et d'initiations. De surcroît, pour veiller à l'efficacité des mesures mises en place, il serait nécessaire d'effectuer un suivi à moyen terme de leurs effets en termes d'inclusivité.

Tableau récapitulatif des pistes d'action

Nous ne proposons pas d'ordre de priorité des pistes d'action – cela doit se faire en dialogue direct avec les partenaires de la Ville –, même si nous insistons sur la nécessité de pouvoir toutes les mettre en place sur le court, moyen et long terme.

Pistes d'action	Description
Proposer des modules et du	<ul style="list-style-type: none">- Adapter la taille des modules pour des personnes de taille plus petite.- Repenser la disposition des modules dans l'espace pour réduire

matériel plus inclusif.	<p>l'exposition aux regards et diminuer le sentiment d'être jugée.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élargir les espaces sportifs avec un sol mou, en offrant ainsi plus d'espace de pratique libre dans un cadre sécuritaire. - Proposer une diversité des pratiques grâce à des espaces sportifs qui ne favorisent pas uniquement une pratique masculine. Par exemple, proposer des pratiques plus mixtes que le football ou le basket comme la slackline, l'escalade, etc. - Augmenter le nombre de femmes dans les consultations publiques pour le choix et la mise en place des infrastructures sportives; et développer les démarches participatives. - Mettre du matériel en libre accès.
Améliorer le confort de pratique et l'accessibilité grâce aux commodités.	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des toilettes publiques plus nombreuses et accueillantes. - Multiplier l'éclairage public sur les espaces sportifs urbains et les alentours pour favoriser un sentiment de sécurité.
Augmenter la signalétique.	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des panneaux indicatifs des différents lieux. - Mettre en place des panneaux pour diversifier les modes de pratique : proposition d'exercices de différentes intensités et à des fins de santé, de loisir, plutôt que de performance. - Mettre en place des panneaux pour renforcer l'inclusion en sensibilisant les utilisateur·rice·s à ne pas adopter de comportements racistes, misogynes, homophobes, etc., envers les autres usager·ère·s.
Accompagner les jeunes femmes et adolescentes dans leur pratique.	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des groupes accompagnés par une·x coache·x en non-mixité choisie pour les adolescentes et les jeunes adultes s'identifiant comme femmes et/ou personnes non-binaires. Le but de ces groupes de pratique est de diminuer l'impact du poids du regard des autres sur les pratiquantes, de créer un sentiment de sécurité, de leur permettre de se sentir plus légitimes à pratiquer et à prendre l'espace. - Proposer des groupes en mixité encadrée.
Organiser des événements pour encourager les jeunes femmes à pratiquer dans l'espace urbain.	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des initiations aux différents sports que l'on peut pratiquer dans l'espace urbain, en non-mixité choisie ou mixité encadrée, pour susciter de l'intérêt pour une pratique. - Organiser des événements proposant des démonstrations faites par des femmes expertes ou pratiquantes dans ces sports dans le but d'avoir des modèles permettant aux jeunes femmes de se sentir légitimes à s'engager dans un sport.
Améliorer la communication pour toucher les jeunes femmes et adolescentes.	<ul style="list-style-type: none"> - Investir les nouveaux réseaux sociaux où les jeunes sont plus actifs comme TikTok, Snapchat, et y représenter les femmes pratiquant des sports urbains y compris ceux qui sont davantage investis par des hommes. - Mobiliser une communication écrite et orale qui englobe un vocabulaire et une vision inclusive du sport. - Être attentif·ve à avoir une communication qui vise l'inclusion sans pour autant trop conceptualiser sur la question du genre, ce qui peut susciter le rejet auprès des jeunes.
Opérer un suivi des mesures mises en place.	<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer un suivi à plus long terme au travers d'observations et <i>focus group</i> pour évaluer l'efficacité des mesures que la Ville va mettre en place. - Poursuivre la récolte de données et de témoignages, aussi d'autres groupes sujets à discriminations dans les espaces sportifs urbains. - Mettre en place des outils de sensibilisation (campagnes, journées d'étude et de formation, etc.) sur cette thématique.

Contexte du mandat de recherche et équipe

Le présent rapport de recherche s'inscrit dans un projet Interact obtenu pour l'année 2022 autour de la thématique "La ville et le genre". Souhaitant questionner et fournir des données de terrain sur la mixité² dans l'utilisation des espaces de sports urbains à Lausanne, et plus particulièrement l'intégration des adolescentes et des jeunes femmes dans ces lieux, une équipe entre la Ville de Lausanne et l'Université de Lausanne s'est constituée et a déposé une proposition d'étude, qui a été acceptée. Le comité de pilotage de ce projet se compose de Petra Meyer-Deisenhofer, déléguée aux places de jeux à la Ville, de Jérôme Rochat, délégué au sport associatif et au sport pour toutes et tous à la Ville, de Dre Flora Plassard - chercheuse principale de ce projet -, et Dre Solène Froidevaux, sociologues et spécialistes des questions de sport et de genre. Solène Froidevaux a déjà collaboré avec la Ville dans le cadre d'une enquête sur les obstacles à la pratique du sport pour les femmes en région lausannoise³ (2021). Nous remercions Petra et Jérôme pour cette riche collaboration.

Nos remerciements vont également à Joëlle Moret, déléguée à l'égalité à la Ville, qui nous a contactées afin que nous menions cette recherche. Nous tenons aussi à remercier toutes les personnes qui ont constitué le groupe d'accompagnement de ce projet, à savoir - par ordre alphabétique - Bleta Ademi, membre du comité du Conseil des Jeunes de Lausanne, Yolande Gerber-Schori, adjointe au délégué à l'Observatoire de la sécurité et des discriminations, Anne Juillet, adjointe au chef de division Espaces publics, Emilie Loertscher, cheffe de projets Quartiers, Alexandre Morel, adjoint de direction animation FASL, Joëlle Moret, déléguée à l'égalité et à la diversité et Julien Mortier, médiateur sportif. Leurs expériences, leurs suggestions, leurs mises en contact avec des personnes impliquées dans les questions de genre et de sport dans l'espace public, tel·le·s que les animateur·rice·s socioculturel·le·s ou des membres du Conseil des Jeunes, ainsi que nos discussions collectives, ont assurément enrichi les résultats et les pistes d'action que nous présentons dans ce rapport. Nous remercions également notre collègue Dre Léonore Cabin qui nous a accompagnées dans la récolte et l'analyse des données. Nous souhaitons enfin remercier toutes les personnes avec qui nous avons mené des entretiens, pour le temps qu'elles nous ont accordé et pour la richesse de nos échanges qui ont grandement participé à l'élaboration de nos pistes d'action.

² Titre du projet initial : "Mixité dans l'utilisation des espaces de sports urbains à Lausanne : état des lieux et recommandations". Nous parlerons davantage d'inclusion que de mixité dans le rapport, voir explications au point 1.3.

³ <https://www.lausanne.ch/vie-pratique/sport-pour-tous/femmes-et-sport/plan-d-action.html>

1. Introduction : problématiser l'inclusion des femmes dans les espaces sportifs urbains

L'accessibilité et la présence des femmes dans l'espace public, et en particulier les adolescentes et les jeunes femmes faisant une activité physique ou sportive, sont des enjeux centraux dans la mise en place d'une politique publique sensible et proactive de l'égalité entre femmes et hommes, comme cela a pu être souligné dans la littérature et dans d'autres rapports de recherche mandatés par des villes de Suisse romande (voir par exemple l'étude "Genre et sport" de Genève en 2017, "La politique sportive lausannoise à l'épreuve du genre" à Lausanne en 2021 ou "Genève, égalitaire ? Les pratiques des femmes dans les espaces publics" en 2020⁴). En effet, il existe un décrochage important des adolescentes de la pratique sportive et les jeunes femmes expliquent rencontrer davantage d'obstacles que les hommes à occuper l'espace sportif urbain. Ce rapport répond ainsi à un besoin de documenter les inégalités - et pallier le manque de données sociologiques - dans le domaine du sport urbain, mais aussi dans l'espace public, pour les identifier, les combattre et proposer des pistes de réflexion et d'action pour le développement d'espaces de pratique plus inclusifs. En se focalisant principalement sur les adolescentes et les jeunes femmes et en recourant à la fois à des entretiens et des observations fines des interactions dans les espaces publics urbains, cette recherche entend apporter de nouvelles clés de compréhension pour améliorer leurs expériences et/ou leur intégration dans les espaces sportifs urbains en libre accès. Enfin, elle pose aussi certaines bases pour améliorer l'inclusion de manière plus générale, notamment des personnes LGBTIQ+ et d'individus qui peuvent vivre des situations discriminatoires dans les lieux publics sportifs, même si cela mériterait des recherches de terrain à part entière.

Cette partie introductive reprend les principaux résultats des recherches scientifiques qui touchent à la question de l'inclusion des femmes dans les espaces sportifs urbains, en faisant un détour historique pour comprendre comment des inégalités de genre se sont construites, à la fois dans le domaine du sport et dans l'espace urbain. Elle servira de contexte pour nous permettre de poser ensuite plus précisément la manière dont a été problématisée la recherche, ainsi que le lexique employé dans cette recherche.

1.1. Les femmes et le sport : des inégalités persistantes

Les travaux de recherche en histoire et en sociologie du sport et du genre montrent que l'espace social sportif a été historiquement construit par des hommes à destination des hommes. Depuis les débuts de son institutionnalisation à la fin du 19^{ème} siècle (Elias et Dunning, 1986), les femmes ont dû se battre pour leur participation à des activités et à des compétitions sportives, ainsi que pour légitimer leur présence, notamment auprès des spectateur·rice·s. À cette même période, les femmes sont exclues des clubs sportifs, en grande partie à cause de la croyance sociale selon laquelle le corps des femmes n'est pas apte à l'activité physique (Bohuon et Quin, 2016).

⁴ Références complètes en bibliographie.

Cette croyance n'est pas seulement partagée par les personnes en charge des institutions sportives et le grand public, mais aussi par les médecins qui vont exercer un contrôle sur la participation des femmes (Bohuon & Quin, 2012 ; Vertinsky, 1994). Ainsi, la crainte d'une mise en danger des capacités reproductives aura cours tout au long du 20^{ème} siècle et c'est d'ailleurs en grande partie à cause de cet argument que le saut à ski féminin ne fera son entrée aux Jeux Olympiques qu'en 2014 à Sotchi⁵.

Ces mécanismes d'exclusion mettent également au jour une logique sociale omniprésente dans le sport : la "bicatégorisation des sexes". Il s'agit de l'idée qu'il n'existerait biologiquement que deux sexes et que cette bipartition est légitime et suffisamment pertinente pour créer deux groupes dont on ne peut pas comparer les performances. Ce fonctionnement social de la "bicatégorisation des sexes" exclut les personnes qui ne répondent pas aux critères érigés par les institutions (par exemple qui ont un taux de testostérone supérieur au seuil fixé), mais aussi les personnes trans et non-binaires. Des études (Schmitt et Bohuon, 2021 ; Mennesson, 2004) montrent par ailleurs comment le monde sportif produit des conditions de pratique et de compétition différentes entre femmes et hommes afin que l'on ne puisse pas les comparer (par exemple raccourcir de quelques mètres le départ d'une piste de ski de descente pour avoir moins de verticalité et donc de vitesse), ce qui justifie des traitements différents. S'il n'est pas question ici de dire qu'il n'y a pas de différences sexuées entre femmes et hommes, la littérature appuie plutôt sur le fait que les différences en termes de performances sportives sont traditionnellement vues comme naturelles alors même que celles-ci sont aussi créées socialement, notamment au travers d'une éducation différenciée (Duru-Bellat, 2017). En effet, les filles et les garçons ne sont pas forcément encouragés à développer les mêmes aptitudes et à faire les mêmes activités physiques (Octobre, 2010), ce qui a un impact sur la manière dont ils-elles apprennent à utiliser leurs corps et à se sentir légitimes dans l'espace sportif (Young, 2004).

Au-delà de la difficile inclusion des femmes dans les pratiques sportives liée à une naturalisation historique de leur fragilité (Dowling, 2000) et de la différence des sexes, les recherches en sociologie montrent que ces inégalités de traitement perdurent encore aujourd'hui sous des formes parfois plus cachées. Les femmes sont souvent contraintes à respecter les codes d'une féminité normative au sein de leur pratique (Lloyd, 1996). Elles doivent par exemple s'assurer de ne pas être trop musclées, sous peine de subir des stigmatisations ou des sanctions sociales (Barbusse, 2016) qui peuvent les amener à arrêter la pratique, en particulier pour les sportives amatrices. De plus, les performances des sportives ne sont toujours pas reconnues au même titre que celles des hommes (Plassard, 2021 ; Theberge, 1993). Mais encore, une partie des travaux en sociologie montrent que les femmes doivent défendre leur légitimité dans l'espace sportif en négociant leur position, en devant par exemple adopter des modes de performance associés au masculin (Thorpe, 2010 & 2009 ; Mennesson, 2007) tout en restant conformes aux normes de féminité traditionnelles. Ces mécanismes sont notamment observables dans les sports pratiqués majoritairement par des hommes au sein desquels les femmes sont particulièrement exposées au regard masculin, d'autant plus dans

⁵ Voir : <https://www.france24.com/fr/20140211-sotchi-premiere-medaille-olympique-saut-ski-feminin-carina-vogt>

l'espace urbain public. Enfin, les femmes restent peu présentes dans les instances de décisions des organisations sportives, ce qui a une incidence sur la prise en compte des discriminations qu'elles peuvent vivre en tant que sportives⁶.

Toutefois, le récent rapport "Sport Suisse" (Lamprecht et al., 2020) montre que le pourcentage de femmes faisant une activité physique régulière, de manière libre et autonome, se rapproche de celui des hommes. Ce constat reste cependant à nuancer, car il montre surtout une hausse de la pratique de femmes très actives (plusieurs fois par semaine, au moins trois heures) et dès 45 ans. Il est également à noter que parmi les répondant·e·s au sondage, il y a une surreprésentation de personnes très actives, celles-ci étant plus susceptibles de répondre à une enquête dont le sujet les touche. Cela étant dit, des inégalités de genre persistent dans le type d'engagement sportif. De manière générale, les femmes ont moins accès aux infrastructures sportives. Plusieurs études mettent aussi en avant le fait qu'elles consacrent moins de temps à la pratique sportive – et en particulier encadrée – que les hommes, étant davantage impliquées dans les tâches domestiques et familiales⁷. De plus, comme le souligne le rapport de l'INSEE de 2017, pour le cas de la France, parmi les femmes ayant pratiqué régulièrement une activité sportive au cours de l'année, en club ou au sein d'une association, seuls 17% d'entre elles ont participé à une compétition contre 52% des hommes⁸. Pour le cas de la Suisse, et plus particulièrement de Lausanne, les femmes sont moins présentes dans les associations et clubs sportifs que les hommes, quel que soit leur âge, alors que ce sont ces structures qui donnent principalement accès à la compétition (Duparc et Froidevaux, 2021).

Enfin, un constat important issu de la littérature est qu'il existe une baisse, voire un décrochage, de la pratique sportive de la part des adolescentes et des jeunes femmes (Lamprecht et al., 2015). Une enquête réalisée avec des collégiennes françaises montre que 19% des filles déclarent pratiquer un sport en club contre 53% des garçons (Ottogalli-Mazzacavallo, 2018). À l'échelle de la ville de Lausanne, seuls 36% des pratiquantes âgées entre 10 et 20 ans pratiquent en club ou en associations contre 75% des pratiquants⁹. Le peu de présence des adolescentes et des jeunes femmes dans les clubs concerne également les pratiques hors des structures sportives. Plusieurs éléments ont été pointés par les sociologues pour expliquer ce phénomène, notamment le fait que les attentes sportives soient surtout associées socialement au masculin (être fort, performant, endurant, etc.), ce qui peut conduire les filles à abandonner une pratique où elles se sentent peu légitimes ou peu encouragées (Plaza et Boiché, 2017). L'entourage familial peut également jouer un rôle en n'investissant pas de la même manière la pratique sportive des filles et des garçons, surtout à un âge où il est nécessaire de conduire les enfants à la pratique et où l'on craint que les filles rentrent tard seules en transports en commun

⁶ "La parité dans la gouvernance du sport: un défi de taille", Schoch Lucie, 2019/03/09. Le Temps. https://serval.unil.ch/fr/notice/serval:BIB_C4DC6E1C5B88

⁷ Voir les chiffres ici :

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/familles/activite-professionnelle-taches-domestiques-familiales.html>.

⁸ Rapport INSEE, « Pratiques physiques ou sportives des femmes et des hommes : des rapprochements, mais aussi des différences qui persistent », novembre 2017: <http://www.epsilon.insee.fr/jspui/bitstream/1/66193/1/ip1675.pdf>.

⁹ Op.cit. Il est à noter que la catégorie d'âge est large, et que la Ville de Lausanne propose à présent deux catégories d'âge pour son questionnaire de collecte de données auprès des clubs, à savoir 10-14 ans, 15-20 ans. Ainsi, elle espère pouvoir mieux documenter l'ampleur du décrochage et l'âge auquel les filles sont le plus concernées par ce phénomène.

(Lieber, 2008). De plus, la représentation de la pratique sportive est souvent associée à des éléments tels que la sueur, l'effort, les rougeurs au visage ou les odeurs, autant de signes qui sont éloignés de l'idéal féminin socialement construit (Courcy et al., 2006). L'adolescence constituant ainsi bien souvent une rupture dans la trajectoire sportive des femmes, on peut d'autant mieux comprendre qu'elles soient très peu nombreuses à investir l'espace public (en tant que sportives) à cette période.

1.2. L'espace urbain difficilement pensé comme terrain sportif pour les femmes

L'espace public est envisagé ici comme un espace physique regroupant les lieux publics, les espaces extérieurs en libre accès, "les endroits et les contextes que notre société considère comme ouverts à toutes et tous" (Gardner, 1995, p.3). Ces espaces suggèrent que les comportements qui y ont lieu et les apparences qui y sont présentées diffèrent de celles et ceux qui apparaissent dans l'espace privé (Ibid.). En effet, l'espace privé a été historiquement un espace que les femmes ont pu davantage s'approprier et occuper, notamment parce qu'elles se voyaient et continuent à se voir attribuer socialement le rôle du soin, à travers la prise en charge des charges domestiques et familiales. Il existe une assignation historique, symbolique et pratique des femmes à l'espace privé (Biarrotte, 2017). Tout comme la sphère dite domestique, l'espace public est à concevoir comme étant traversé par des rapports sociaux de sexe inégalitaires et des rôles assignés. Il n'est donc pas accessible de la même manière à toutes et tous et les rapports sociaux discriminants et la production des normes sociales dépendent considérablement des lieux dans lesquels ils sont produits (Tillous, 2016).

Les inégalités précédemment soulevées par la littérature en sociologie sur les pratiques sportives sont également présentes dans le cadre des activités sportives en milieu urbain. La dernière étude de la Ville de Lausanne sur le sujet (Duparc et Froidevaux, 2021) met par exemple en lumière le fait que seuls 8% des femmes se sentent à l'aise de pratiquer du sport en ville, et 14% quand il s'agit du quartier où elles habitent. Comme l'ont souligné Lieber et al. (2020) dans leur étude sur l'espace public à Genève, un grand nombre de femmes utilise l'espace public comme l'extension de l'espace domestique et a une mobilité de proximité. Les auteur·rice·s insistent d'ailleurs sur le fait que moins les femmes sont "dotées socialement", moins elles sortent de leur quartier. Fortes de ce constat, il nous apparaît que pratiquer un sport dans l'espace public revêt des enjeux bien particuliers en lien avec la question de la présence des femmes dans cet espace. Les femmes sont ainsi peu nombreuses à investir des lieux de sports urbains, ce qui rejoint le résultat de plusieurs recherches-actions, comme à Genève (Raibaud et al., 2017), mais aussi à plus large échelle, comme à Paris ou Barcelone¹⁰. Les croyances socialement partagées ont posé la vulnérabilité des femmes (et surtout des jeunes femmes) dans l'espace public comme une "évidence", quelque chose qui est dans "l'ordre des choses", ce qui justifierait ainsi leur absence dans la rue. Or ces raccourcis ont participé à occulter les nombreuses discriminations explicites ou implicites dont les femmes font l'objet (Lieber, 2008). Les violences et l'insécurité dans l'espace public revêtent une dimension

¹⁰ Voir : <https://www.paris.fr/pages/genre-et-espace-public-18033> ; <https://equalsaree.org/fr/project/diagnostic-urbain-du-front-de-mer-de-barcelone/>

sexuée et reproduisent les inégalités entre femmes et hommes. Pour exemple, les femmes se doivent encore aujourd'hui de ne pas se faire remarquer dans la rue, de "marcher droit à leur but", de ne pas se déplacer seules ou d'avoir une posture de "fermeture" (Cardelli, 2021; Froidevaux, 2017). L'une des conséquences est qu'un grand nombre de femmes développent une hypervigilance et une conscience du danger qui les épuisent et qui peuvent les amener à renoncer à investir l'espace public. Il existe donc des dynamiques genrées d'appropriation et d'occupation dans les espaces sportifs urbains.

Les recherches montrent que les hommes sont davantage socialisés à prendre possession de l'espace public et à pratiquer des sports urbains (Ayrat et Raibaud, 2014). Les infrastructures sportives proposées sont d'ailleurs majoritairement des espaces de pratique de sports considérés socialement comme masculins¹¹ (Ibid.), comme le football, le basket ou encore le *street workout*. Les hommes se sentent donc plus légitimes à occuper de tels lieux puisqu'ils sont socialement encouragés à pratiquer les sports représentés. De plus, les femmes ont tendance à être davantage de passage dans l'espace public que de l'occuper sur une moyenne ou longue période. Ce constat peut expliquer en partie le grand nombre de femmes qui font de la course en ville, plutôt que du *fitness* urbain avec les infrastructures mises à disposition. Cette différence de fréquentation relève également du fait que les femmes doivent calculer le risque qu'elles prennent quand elles arpentent l'espace public (Lieber, 2002). Par conséquent, elles évitent certains lieux à certaines heures, et ce d'autant plus lorsque ces espaces sont généralement fréquentés par des hommes, comme les terrains sportifs, ou encore lorsqu'ils sont mal éclairés, ce qui génère chez elles un sentiment d'insécurité (Mallet et Comelli, 2017). Elles usent aussi parfois de certaines stratégies de prise d'espace, en faisant par exemple une pratique sportive en groupe. Plusieurs femmes interrogées dans le cadre de la recherche de la Ville de Lausanne (2021) avaient ainsi mis en avant le fait que l'effet de groupe leur permettait de se sentir davantage protégées contre le harcèlement de rue.

En résumé : (1) Les femmes ne se sentent pas les bienvenues dans l'espace public dans la mesure où elles ne sont pas socialisées à occuper cet espace, étant plus sujettes au contrôle des adultes et des pairs dès l'adolescence (Rivière, 2019), mais aussi parce qu'elles s'y sentent en insécurité et qu'il est émotionnellement coûteux pour elles de s'y déplacer. (2) Les femmes ne sont pas les bienvenues dans l'espace public, notamment pour faire du sport, car les infrastructures qui y sont proposées ne sont pas *de facto* accueillantes, voire sont parfois excluantes.

Enfin, si une bonne partie de la littérature en sociologie atteste que les femmes ne se sentent et/ou ne sont pas les bienvenues dans l'espace public, d'autres recherches montrent que les personnes qui décident en matière d'urbanisme dans les collectivités sont souvent des hommes, la profession d'urbaniste ayant connu un départ massif des femmes au regard du manque de reconnaissance de leurs compétences professionnelles (Tummers, 2015). Dès lors, l'urbanisme tel qu'il est pensé peut lui aussi contribuer à l'exclusion des femmes de l'espace public, d'où

¹¹ Une activité considérée socialement masculine signifie que cette activité valorise des caractéristiques telles que la force, la prise de risque, le contact corporel, entre autres, qui sont davantage encouragées pour les garçons et les hommes que pour les filles et les femmes, via leur éducation et leurs expériences en tant qu'enfant, mais aussi en tant qu'adulte.

l'importance de réaliser des études d'actions urbaines spécialement ciblées pour les femmes (Biarrotte, 2017) et/ou des populations davantage sujettes à discrimination.

1.3. Problématisation, objectifs et questions de recherche

Les différents constats de la littérature et des récentes recherches-actions menées en Suisse romande permettent aujourd'hui d'avoir une première base théorique et statistique pour développer des politiques publiques sportives plus inclusives envers les femmes. Néanmoins, beaucoup de phénomènes sociaux sont encore peu documentés, dont la quasi-absence des adolescentes et des jeunes femmes dans les espaces sportifs urbains de libre accès, alors même qu'elles souhaitent davantage d'offres et d'infrastructures sportives et qu'il existe un décrochage de l'activité sportive des femmes à l'adolescence, notamment à Lausanne (Duparc et Froidevaux, 2021). Il existe également peu d'études sur les expériences d'inclusion et d'exclusion dans ces espaces pour des personnes de ces âges-là. Si des recherches ont déjà mis en avant ces constats - sans pour autant cibler principalement les besoins et obstacles des adolescentes et des jeunes femmes -, peu d'entre elles ont pour le moment eu recours à des observations de longue durée sur le terrain qui permettent d'avoir des données précises sur les interactions récurrentes dans les espaces sportifs de libre accès qui expliquent en partie l'absence des jeunes femmes. Elles sont également peu nombreuses à avoir mis la parole des personnes concernées - les non-usagères de ces espaces, mais aussi les usagères - au centre de leur méthodologie, à travers des entretiens situés et des *focus groups*¹² pour connaître leurs expériences et leurs besoins, comme c'est le cas ici. Si la parole des personnes non-usagères est primordiale, nous avons aussi donné une grande place aux usagères dans notre recherche. Partant des constats énoncés dans la littérature sociologique, leur présence dans ces espaces semble être à tout moment remise en question. Elles rencontrent en effet de nombreux obstacles pour intégrer durablement le sport urbain dans leur quotidien. Cette recherche s'inscrit donc dans une volonté de compléter les données existantes, en se concentrant sur les enjeux liés aux espaces sportifs urbains en libre accès, et d'améliorer ainsi l'inclusion des adolescentes et des jeunes femmes dans la ville de façon générale.

À ce stade, il est important de préciser quelle population nous étudions sous les termes d' "adolescentes" et de "jeunes femmes". Nous avons délimité le groupe des adolescentes comme comprenant toute personne s'identifiant comme femme, non majeure, en âge d'arpenter l'espace urbain – pour y pratiquer une activité physique ou non – sans être accompagnée par ses parents ou un·e membre de la fratrie. Cette définition ne délimite pas un âge précis, celui-ci pouvant varier en fonction des familles, mais se réfère à un degré d'autonomie (Galland, 2008) qui est ici celui d'être autorisée par les parents à se déplacer seule dans l'espace public. L'étude nationale de l'observatoire suisse du sport sur les pratiques sportives des enfants et des adolescent·e·s identifie le début du décrochage de la pratique sportive des filles dès 13 ans (Lamprecht et al., 2015). Cela correspond à la moyenne de l'âge de la puberté, période durant laquelle les changements physiques vont amener les parents à davantage construire les filles comme des personnes vulnérables dans l'espace urbain (Rivière, 2019), et où elles seront

¹² Voir la partie 2 consacrée à notre méthodologie d'enquête.

encouragées à devoir adopter un comportement passif et de retrait, contrairement aux garçons. Quant à la catégorie “jeunes femmes”, qui suit celle des adolescentes, c’est-à-dire dès la majorité, nous l’avons constituée à partir de deux constats. Tout d’abord, nous avons considéré comme sociologiquement pertinent de l’arrêter à l’âge moyen des femmes suisses au premier enfant (à savoir 31,1 ans¹³). En effet, la maternité est un événement qui marque le retour de la présence des femmes dans l’espace public, notamment dans les espaces de jeux. Elles y vont pour la pratique de leurs enfants, mais rarement pour exercer elles-mêmes une activité physique¹⁴. Toutefois, cette tranche d’âge nous paraît large pour notre problématique et nous souhaitons nous concentrer sur les expériences jusqu’à 25 ans, suivant un découpage fréquent dans les statistiques des organisations nationales et internationales, mais aussi parce qu’il s’agit de l’estimation de l’âge moyen de la transition à l’emploi¹⁵ et/ou de la consolidation sur le marché du travail, ce qui a un impact dans le temps imparti à la pratique sportive.

Nous tenons également à souligner que s’il est souvent d’usage d’aborder la thématique en recherchant une mixité des espaces, nous souhaitons la problématiser sous l’angle de l’inclusion. En effet, notre démarche de recherche adopte un regard critique sur la notion de “mixité” qui est souvent utilisée comme un synonyme ou une preuve d’égalité. Elle est définie ici comme le fait de mélanger ou de rassembler dans un même espace social des individus dotés de caractéristiques sociales différentes (Mosconi, 2006). L’augmentation d’espaces de mixité entre femmes et hommes est souvent pensée comme une manière de restaurer l’égalité dans un espace social où des inégalités de participation sont observées. Or ce que permet la mixité c’est l’instauration d’une égalité de participation quantitative, c’est-à-dire de faire augmenter le nombre de femmes qui pratiquent dans les espaces de sport urbains. Cependant, il ne suffit pas de mettre des individus en co-présence pour qu’ils parviennent à se mélanger. En effet, la mixité sexuée met en présence des êtres positionnés théoriquement comme égaux, mais qui sont politiquement et pratiquement dans des rapports sociaux plus ou moins inégaux (Mosconi, 2006). Ainsi, la mixité ne permet pas d’aboutir à une égalité qualitative, c’est-à-dire d’avoir les mêmes conditions de participation entre femmes et hommes dans ces espaces et de créer une véritable inclusion (Bréau et al., 2016). Elle peut être toutefois un outil intéressant, si elle est encadrée de façon à ne pas reproduire des stéréotypes de genre ; tout comme “la non-mixité choisie” qui peut créer des espaces sécurisants et encourager l’engagement sportif des femmes¹⁶.

Nous nous référerons donc davantage à la notion d’”inclusion” - qu’à celle de “mixité” - puisqu’elle renvoie au caractère processuel de l’augmentation de la participation des femmes dans les espaces sportifs urbains en libre accès ainsi qu’à l’amélioration de ces conditions de participation. Elle donne à penser un processus social qui se déroule sur un plus ou moins long

¹³ Voir les statistiques via ce lien :

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/naissances-deces/fecondite.html>

¹⁴ L’enquête contenue dans le rapport “La politique sportive à l’épreuve du genre” (2021) de la Ville de Lausanne avait d’ailleurs mis le fait que les tâches familiales constituent une rupture dans la trajectoire sportive des femmes.

¹⁵ Pour voir les différents calculs des étapes de transition professionnelle en Suisse : https://www.tree.unibe.ch/unibe/portal/fak_wiso/c_dep_sowi/micro_tree/content/e206328/e305140/e305154/files657406/Go_mensoro_et_al_2017_Employment_at_age_30_TREE_results_update_FR.pdf

¹⁶ Nous y reviendrons dans la partie 3.2. « Comprendre les mécanismes d’exclusion pour accompagner les adolescentes et les jeunes femmes à pratiquer dans l’espace urbain. »

terme et qui ne se limite pas à la seule co-présence des femmes et des hommes dans un espace comme preuve d'égalité. La sociologue urbaine Lucile Biarrotte définit l'inclusion comme "une réponse au risque de discriminations liées à l'hétérogénéité sociale" (2020, p.4). Créer ou rendre des espaces publics inclusifs revient donc à favoriser le lien social "permettant à chacun·e d'y trouver sa place, de répondre à ses besoins et d'augmenter son autonomie" (Ibid., p.5) tout en étant attentives au fait que certaines mesures inclusives puissent reproduire d'autres formes de discriminations (Biarrotte, 2017).

Notre recherche a donc pour objectifs (1) d'établir un état des lieux de l'utilisation genrée des espaces sportifs urbains disponibles en libre accès en ville de Lausanne et (2) de proposer des pistes de réflexion et d'action à partir des récits récoltés, principalement de jeunes femmes. Notre rapport fournit ainsi des données qualitatives et des exemples issus d'autres contextes qui devraient permettre à l'Administration lausannoise de développer des outils pour rendre les espaces existants plus accessibles aux adolescentes ou aux femmes, et/ou d'en créer de nouveaux qui répondraient mieux à leurs souhaits et besoins. Une série de questions guide notre recherche, à savoir :

- Quels sont les espaces sportifs urbains en accès libre en ville de Lausanne ? Où sont-ils et comment sont-ils agencés ? Par qui sont-ils occupés ?
- Quelles sont les interactions des individus dans les espaces sportifs urbains ? En quoi sont-elles révélatrices ou non d'inégalités entre femmes et hommes ?
- Que nous disent les personnes qui fréquentent ces lieux ? Sont-elles satisfaites ou non ? Quelles sont leurs (dé)motivations à investir tels ou tels endroits ?
- Que nous disent les personnes qui ne fréquentent pas ces lieux ? Quels sont les obstacles qu'elles identifient à l'investissement des espaces sportifs urbains, leurs besoins et leurs envies ? Quelles activités et infrastructures souhaitent-elles ?

Avant de présenter plus précisément les méthodes d'enquête choisies et les terrains de recherche retenus, un court lexique nous semble nécessaire.

1.4. Lexique

Adolescente : Toute personne qui s'identifie comme étant une femme dans une tranche d'âge d'environ 13 à 18 ans (voir justification p.14-15).

Genre : Système de relations sociales qui produit deux catégories (femmes/hommes) construites comme opposées (ce que les femmes sont, les hommes ne peuvent l'être) et qui établit une différenciation et une hiérarchie entre ces catégories (ce qui se rapporte au masculin est davantage valorisé que ce qui se rapporte au féminin). Le genre, en tant que système d'oppression, produit alors des rapports sociaux de sexe.

Hétéronormativité : Ensemble d'institutions, d'actions et de représentations qui vise à établir l'hétérosexualité comme "normale" (en opposition à d'autres formes de sexualité) et désirable.

Les personnes qui ne suivent pas le modèle de l'hétérosexualité sont donc plus sujettes à des discriminations.

Jeune femme : Toute personne qui s'identifie comme étant une femme dans une tranche d'âge d'environ 18 à 25 ans (voir justification p.14-15).

LGBTIQ+ : Sigle anglophone qui désigne les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans, intersexes et queer. L'ajout du + signifie l'inclusion des personnes discriminées en raison de leur sexualité, de leur orientation sexuelle et/ou de leur identité de genre.

Non-mixité choisie : Création d'espaces réservés à une catégorie de personnes se considérant discriminées en raison de leur appartenance à cette catégorie. Ici la catégorie étudiée concerne les personnes se définissant comme des femmes, mais il existe d'autres formes de non-mixité choisie (comme par exemple les réunions entre personnes racisées, ou qui croisent plusieurs discriminations sociales, comme les jeunes femmes racisées). Ces espaces ont comme principal but de partager des expériences et définir des stratégies d'action. Ils sont notamment utilisés comme des outils politiques temporaires dans l'idée de développer certaines compétences (corporelles, discursives) qu'il serait plus difficile d'apprendre dans des espaces mixtes.

2. Enquête: méthodologie et présentation des lieux choisis

Afin d'identifier les différences entre les femmes et les hommes dans l'accessibilité et l'utilisation des espaces sportifs urbains, ainsi que les besoins et les attentes des adolescentes et des jeunes femmes en termes d'offres sportives, nous avons utilisé plusieurs méthodes issues de la sociologie qualitative¹⁷: les observations participantes, les entretiens situés et les *focus groups*, que nous vous présentons au début de cette partie. Ce projet s'est fait sur un court laps de temps, avec principalement deux chercheuses sur le terrain (Flora Plassard et Léonore Cabin). Les données récoltées permettent ainsi de dégager des tendances et des récurrences dans les obstacles, les besoins et les attentes des adolescentes et des jeunes femmes à pratiquer dans les espaces sportifs urbains lausannois, en proposant des données de terrain détaillées et des récits d'expériences. Dans la deuxième partie de ce chapitre, nous présenterons les lieux choisis pour les observations, puis nous évoquerons les limites méthodologiques liées à cette étude.

2.1. Méthodes

2.1.1. Les observations participantes

Cette méthode consiste à décrire de manière minutieuse ce qui est visible dans une situation sociale et de compiler de la façon la plus complète possible des composantes « objectives » d'une situation sociale donnée (lieux, structures, objets, personnes, événements, etc.) en prenant des notes, en dessinant, entre autres. Puis de repérer de la même manière les interactions et les prises d'espace (spatiales et sonores) des personnes présentes dans cette situation. Ensuite, le·la sociologue revient observer la situation plusieurs fois, de manière systématique, afin de dégager des dynamiques récurrentes, mais aussi les éléments contextuels qui peuvent jouer un rôle dans la manière dont les personnes investissent l'espace.

Nous avons ainsi décidé de faire les observations la plupart du temps à deux (voire parfois à trois) selon le nombre de personnes présentes sur les lieux, afin de pouvoir récolter le plus de données fines possible et de les croiser. Nous avons mis en place une grille d'observation afin d'orienter notre regard sur les éléments que nous avons jugés importants au vu de notre problématique (par exemple, la fréquence d'usage, le type d'usager·ère·s et la façon dont sont utilisées les barres fixes de *street workout* selon leur hauteur). Au total, nous avons effectué près d'une centaine d'heures d'observation réparties de juin à mi-septembre 2022.

Cette méthode se combine souvent avec d'autres outils méthodologiques de la sociologie, car elle ne permet pas d'avoir accès aux récits d'expériences des personnes observées. Ainsi, nous avons décidé de mener des entretiens situés et un *focus group*.

¹⁷ La sociologie qualitative est un type de sociologie dont la méthodologie s'intéresse aux micromécanismes sociaux, aux interactions entre les individus et aux expériences vécues plutôt qu'aux mécanismes structurels qui impliquent des enquêtes statistiques.

2.1.2. Les entretiens (situés)

La plupart des entretiens de cette recherche sont des entretiens situés. C'est une méthode d'enquête qui consiste à interroger une personne qui occupe ou traverse l'espace observé. En général, le·la sociologue a en tête un guide d'entretien large, à savoir les sujets qu'il·elle souhaite aborder et se présente à la personne en indiquant brièvement qui il·elle est. De manière générale, ce sont des entretiens qui durent entre 10 et 30 minutes. Dans le cadre de notre recherche, nous souhaitons surtout parler aux (jeunes) femmes usagères des infrastructures sportives, aux femmes observatrices de ces lieux, aux femmes de passage ou celles qui les occupent sans pour autant les utiliser. Étant donné que les femmes étaient souvent absentes lors des nombreuses observations que nous avons réalisées, nous avons décidé de mener des entretiens situés également avec des adolescents et des jeunes hommes lorsque l'occasion se présentait. Cela nous a notamment permis d'avoir des contacts d'adolescentes et de jeunes femmes qui occupent parfois ces lieux, mais que nous n'avons pas eu l'occasion de croiser. Nous avons effectué 10 entretiens situés avec des jeunes femmes et 4 avec des jeunes hommes. Quatre femmes que nous avons interrogées ont plus de 25 ans, mais elles sont revenues sur les expériences qu'elles avaient vécues en tant qu'adolescentes sportives mais qui ne pratiquaient pas forcément ou occasionnellement dans l'espace urbain lausannois.

Nous avons également mené quelques entretiens plus formalisés et semi-directifs avec une grille d'entretien plus précise, car nous étions face à des personnes qui avaient des statuts particuliers. Nous avons par exemple réalisé des entretiens avec des skateuses de haut niveau, des pratiquantes de *parkour*, mais aussi un homme pratiquant le *street workout*. Nous avons également eu des rendez-vous et des échanges de mails avec des partenaires de la Ville qui nous ont expliqué leur expérience du terrain, leur marge de manœuvre dans le domaine de l'inclusion et leurs suggestions d'amélioration. Cela nous a permis d'identifier les enjeux propres au contexte lausannois à un niveau plus institutionnel. Par exemple, nous nous sommes entretenues avec Julien Mortier, le médiateur sportif de la Ville, avec une personne responsable à la Fièvre, mais aussi avec les animateur·rice·s socioculturel·le·s du quartier du Vallon. Ainsi, sur la période de récolte de données, nous avons effectué six entretiens semi-directifs et informels qui ont duré entre 50 minutes et 2h40. Nous avons donc un peu plus d'une vingtaine d'heures d'entretiens pour cette recherche.

2.1.3. Le *focus group*

Les *focus groups* sont des groupes de discussion, en présence d'au moins deux chercheur·se·s, qui à partir d'un guide d'entretien font parler les participant·e·s sur une thématique précise. Cette méthode permet de récolter des données qui ne sont pas seulement des réponses directes aux questions des sociologues, mais aussi des réactions à ce qui est dit par d'autres participant·e·s. Ainsi, le *focus group* met en lumière les potentielles connivences d'avis, mais aussi les tensions entre différents points de vue et expériences.

Le *focus group* que nous avons mené s'est déroulé avec cinq jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans habitant différents quartiers et environs de la ville : Saint Paul (1), Sous-gare (2), la Borde

(1), Vers-chez-les-Blancs (1). Ces cinq femmes se sont portées volontaires pour participer à ce *focus group* suite à un appel que nous avons lancé via le Conseil des Jeunes de la Ville. Le groupe rassemblait des profils diversifiés au niveau de l'engagement sportif et des ressources financières. Si toutes avaient au moins un temps pratiqué une activité physique par le passé, certaines sont aujourd'hui non pratiquantes (2), sportives de haut niveau (1) ou encore pratiquent un sport comme loisir (2). Parmi celles qui pratiquent en loisir, une jeune femme ne pratique pas dans l'espace public, mais chez elle. Ce *focus group* a été d'une grande richesse et nous a permis de connaître concrètement les expériences de ces jeunes femmes lausannoises dans la ville lorsqu'elles pratiquent une activité physique ou lorsqu'elles s'y déplacent, et de nourrir nos observations et entretiens situés.

2.2. Présentation des lieux choisis

La Ville de Lausanne dispose de nombreuses infrastructures de jeux et de sports urbains publics. En plus des septante-quatre places de jeux, divers espaces sont destinés aux enfants, aux adolescent·e·s et aux adultes : des terrains multisports, des installations de *street workout*, des terrains de jeux libres, des *skateparks*, etc. Les quelques observations préalables à cette étude suggèrent que dans les installations prévues pour des âges plus avancés, les adolescentes et les jeunes femmes sont très peu présentes. Il apparaît donc que les problématiques précédemment mises en avant par la littérature vont également s'appliquer au terrain lausannois.

La récolte de données a été menée en deux temps, entre juin et septembre 2022. Tout d'abord, nous avons sélectionné une dizaine d'espaces sportifs en accord avec le COPIL et avons fait une cartographie des lieux. L'idée était de couvrir des quartiers différents selon plusieurs critères:

- l'emplacement en ville de Lausanne (centre, périphérie, bord du lac, parcs)
- le type de population (plus ou moins socialement et économiquement défavorisée ou aisée)
- le type d'infrastructures dans ces lieux (*street workout*, engins articulés, espaces multisports, etc.); proximité avec d'autres structures comme des places de jeux
- la fréquentation : lieu de passage ou non.

En faisant une cartographie, nous avons pu visualiser dans quelle mesure les infrastructures urbaines et sportives déjà présentes guidaient les actions et les interactions des gens qui occupaient ces espaces.

Voici les différents lieux retenus pour la cartographie : Béthusy (terrain de jeu libre : foot et terrain de basket ; installations pour sports à roulette), Boveresses (terrains multijeux et *street workout*), Chauderon (*street workout*), Jomini (places de sport : *fitness*, *parkour*, tennis de table ; installations pour sports à roulettes), Ouchy, Parc de Milan, Pierre-de-Plan (places de sport : foot, pétanque, *street workout*), Place du Nord (terrain multijeux, place de jeux de quartier, engins articulés), Toit du dépôt des TL (Transports Lausannois) à la Borde, l'Espace *Fair-Play* de Vidz (terrain multijeux, *skatepark* et *pumptrack*).

Dans un second temps, et en accord avec le COPIL, nous avons resserré notre échantillon en gardant les espaces qui nous semblaient les plus pertinents pour l'observation d'interactions entre usager·ère·s de ces espaces et la réalisation d'entretiens situés. Nous voulions aussi nous assurer que ces espaces étaient suffisamment occupés pour pouvoir y observer des modes d'appropriation et d'utilisation des modules sportifs. Nous nous sommes assurées que ces lieux couvraient une grande partie de Lausanne. Voici leurs noms et les éléments principaux qui ont aiguillé notre choix.

- Boveresses : quartier excentré et plus modeste, moins fréquenté, *street workout* et terrain multisport non visibles depuis la route.
- Espace *Fair-Play* de Vidy : terrain très fréquenté, présence de gradins au *skatepark* pour s'asseoir et observer.
- Chauderon : lieu de passage, très fréquenté, vu comme ayant "une mauvaise réputation" par un grand nombre de femmes lausannoises, selon nos entretiens informels.
- Jomini : central, seul lieu où il y a un module de *parkour* en ville de Lausanne.
- Parc de Milan : place qui réunit un grand nombre d'activités sportives différentes avec beaucoup d'espace pour la pratique libre.
- Place du Nord : proximité avec une place de jeux.
- Pierre-de-Plan : modules de *street workout* plus espacés les uns des autres qu'ailleurs.

2.3. Limites

Notre démarche de recherche a dû faire face à des contraintes propres à la recherche appliquée. Notamment, la recherche sur mandat s'est faite sur un temps court (ici 7 mois). Nous avons donc adapté nos méthodes et notre démarche pour faire en sorte que l'ensemble du programme de recherche soit faisable sur le temps imparti. Ce court laps de temps nous a contraintes en effet à limiter la collecte de données, notamment car leur analyse et leur retranscription prennent beaucoup de temps. Ainsi, nous avons mis la priorité sur les observations de terrain et les entretiens situés, une étape nécessaire pour documenter les différents types d'inégalités présentes dans les espaces étudiés et pour comprendre de quelle manière y faire face. Ces données ont ensuite été affinées grâce au *focus group* et aux entretiens semi-directifs et informels que nous avons menés. Ceux-ci nous ont permis de comprendre des mécanismes d'exclusion plus subtils et de documenter les besoins des jeunes femmes et adolescentes interviewées. Pour les besoins du projet, il était nécessaire de mener l'ensemble de ce processus méthodologique, chaque étape ayant ici son importance.

Nous avons également dû composer avec certains facteurs indépendants de notre volonté, notamment la canicule de cet été qui a certainement favorisé une baisse de fréquentation des lieux sportifs urbains. En réaction, nous avons décidé de faire davantage d'observations en septembre que ce qui était initialement prévu dans notre calendrier de recherche.

Enfin, comme dans toute recherche de terrain, la présence des chercheuses dans un espace donné où elles ne sont habituellement pas présentes produit des effets sur les usager·ère·s de

cet espace. Ainsi, les interactions formelles ou informelles qui y ont lieu entre les pratiquant·e·s peuvent être influencées par la présence des chercheuses sur le terrain et différer des interactions qui y ont habituellement cours. Nous avons par exemple observé que notre présence vers les modules de *street workout*, bien qu'ayant été la plus discrète possible, a suscité des regards venant des utilisateur·rice·s à notre rencontre. Si cette influence est à identifier et à prendre en compte dans nos analyses, elle ne remet pas en cause la pertinence des observations que nous avons menées, les comportements observés restant suffisamment conformes à ceux qui s'exprimeraient en l'absence des chercheuses sur le terrain.

En conclusion de cette partie méthodologique, nous pouvons souligner que ces différentes méthodes nous ont permis de récolter des données pertinentes pour la recherche sur les difficultés d'inclusion des adolescentes et des jeunes femmes dans les espaces sportifs urbains en libre accès. Toutes les données ont été traitées de manière confidentielle et sont anonymisées.

3. Résultats et pistes d'action

Nous allons à présent exposer une partie des données récoltées que nous avons jugées les plus pertinentes pour mettre en lumière des phénomènes sociaux et des expériences vécues qui peuvent nuire à l'intégration des jeunes femmes dans les espaces sportifs urbains lausannois, et ainsi élaborer des pistes d'action pour les contrer. Nous nous baserons principalement sur les données de terrain que nous avons récoltées durant ce mandat pour justifier ces pistes d'action. Quelques-unes d'entre elles ont également été inspirées par certaines "bonnes pratiques" menées dans d'autres villes suisses et européennes. Toutefois, notre récolte de données nous a poussées à interroger la pertinence de la notion de "bonnes pratiques" et leur application brute à la ville de Lausanne. Premièrement, notre enquête qualitative a permis de mettre en avant l'importance du contexte urbain des infrastructures et modules sportifs ainsi que leur dynamique d'usage. À ce titre, nous avons remarqué à quel point chaque lieu étudié avait des particularités propres influençant son utilisation. Dès lors, il nous paraît peu pertinent d'appliquer ce qui a été fait dans d'autres villes sans prendre en compte le contexte spécifique des espaces de sport lausannois. Deuxièmement, ce qui a été érigé comme "bonne pratique" ailleurs peut s'avérer trompeur dans la mesure où il est très difficile de savoir si ces mesures se sont révélées efficaces. En effet, si des rapports mettent en avant leurs "bonnes pratiques", il existe à ce jour peu voire pas d'évaluations faites à la suite de leur mise en application. Ainsi, nous invitons le·la lecteur·rice à ne pas évaluer ces pratiques *a priori* comme étant bonnes, dans la mesure où il est impossible de connaître leur efficacité sans avoir réalisé une étude de leur impact dans le temps. Nous l'invitons ainsi à garder un point de vue critique à leur égard, même si elles peuvent être des pistes inspirantes, voire des projets pilotes, pour la Ville de Lausanne.

Cette partie se découpe en trois points. Tout d'abord, nous proposons une série de pistes d'action concernant les infrastructures sportives présentes dans les espaces urbains en libre accès et leurs alentours, appuyées par des données de terrain. Puis, nous identifions les principaux obstacles à la pratique sportive des jeunes femmes dans l'espace urbain, à partir des données récoltées. Nous suggérons des pistes d'amélioration concernant l'encadrement et l'accompagnement des adolescentes et des femmes qui souhaitent faire du sport, dans ces lieux et/ou dans l'espace urbain de manière générale. Ensuite, nous nous penchons sur l'importance des outils d'intégration, comme les événements sportifs et une communication adéquate.

3.1. Les infrastructures sportives en libre accès

La première catégorie de pistes d'action concerne l'amélioration des infrastructures publiques sportives déjà présentes en ville de Lausanne, et des pistes pour de potentielles nouvelles places à aménager. Au cours de nos observations dans les différents lieux sélectionnés, nous avons pu constater qu'il était possible de rendre les infrastructures plus accessibles aux femmes, notamment en ce qui concerne la taille et la fonctionnalité des modules, ainsi que les commodités à disposition et la signalétique.

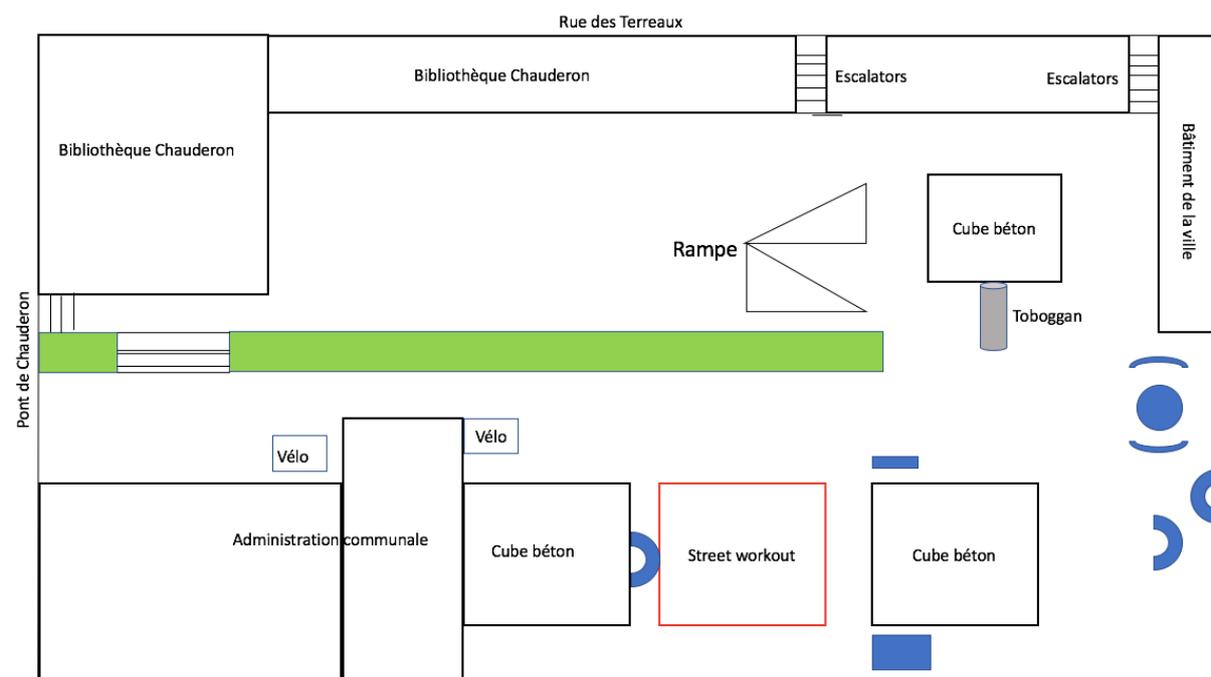
3.1.1. Des modules et du matériel plus inclusifs

- Adapter la taille des modules

Exemple d'une observation faite à Chauderon, le 20 juillet 2022 à 12h55

Quand nous arrivons, il y a 9 hommes sur les modules de street workout, ce qui est beaucoup dans un si petit espace (env. 15m²). Il n'y a pas d'interactions entre les usagers, la plupart ayant des écouteurs dans les oreilles, sauf un homme d'une vingtaine d'années, qui fait environ 1 mètre 65, qui pratique sur la plus haute barre du module de street workout en faisant des exercices de gymnastique, et peu de tractions. Il porte un ensemble moulant et semble être très expérimenté. Il donne des conseils à un autre homme plus jeune qui s'est approché de lui. La plupart des autres jeunes hommes en présence font des échauffements et du gainage sans utiliser les modules. L'un d'eux utilise les barres parallèles, puis alterne avec des pompes. Quelques-uns écoutent ce que l'homme expérimenté dit, puis reprennent leur entraînement. Tous sont torse nu, hormis un groupe de trois jeunes qui se sont mis à une barre fixe plus basse et font quelques tractions, avant de repartir rapidement.

Cartographie de l'espace de *street workout* à Chauderon



Le module de *street workout* à Chauderon se trouve sous le bâtiment de l'administration communale. L'esplanade sur laquelle il se situe est un lieu de passage pour les personnes qui se rendent dans les bâtiments alentour. À certaines heures, notamment à 10h le matin, on peut observer les employé·e·s de bureau qui sortent prendre leur café ou fumer une cigarette. Ce module est donc placé sur un point de passage, ainsi qu'un endroit où des personnes viennent

prendre leur pause. Il est donc très visible auprès des passant·e·s ce qui peut donner aux usager·ère·s du module de *street workout* le sentiment d'être observé·e·s.

Les différentes observations et tests de modules et engins que nous avons effectué sur différents espaces sportifs urbains lausannois nous permettent d'éclairer plusieurs dynamiques d'(in)accessibilité. Tout d'abord, la plupart des modules de *street workout* de la Ville se base sur une taille dite standard, mais qui repose sur le modèle d'une personne de taille moyenne de 1,80 mètres, ce qui concerne majoritairement des hommes. Ces dimensions sont alors excluantes pour des personnes de plus petite taille et notamment les femmes. Nous voyons donc bien ici que la manière dont le matériel sportif est conçu détermine son accessibilité et lorsque celui-ci n'est pas adapté, il rend plus difficile son utilisation par certaines catégories de personnes, ici, des personnes de plus petite taille et notamment les femmes. Nous pourrions penser qu'avec la présence d'échelles, ces structures deviennent plus accessibles. Or, de toutes les observations menées sur les différents espaces de *street workout*, nous n'avons vu personne employer ces échelles pour accéder aux barres hautes. Ainsi, l'inaccessibilité n'est pas seulement liée à la structure du module elle-même, mais aussi aux habitudes et apprentissages corporels qui se déploient sur ces modules. En effet, par imitation, les personnes développent des habitudes d'utilisation (ici ne pas utiliser les échelles) qui peuvent rendre les modules plus ou moins accessibles pour elles, d'où l'importance de mieux sensibiliser aux nombreuses possibilités d'utilisation des modules (notamment via des panneaux explicatifs¹⁸).

L'observation à Chauderon, qui rejoint d'autres observations que nous avons pu faire, mais aussi des récits d'expériences des usager·ère·s, montre également que ce sont les personnes les plus sportives qui peuvent davantage pallier les hauteurs importantes des barres de *street workout*, créant ainsi des formes de hiérarchie et de priorités sur certains modules. D'ailleurs, à Chauderon, les personnes les moins sportives ont utilisé exclusivement la barre la moins haute, quelle que soit leur taille. La seule femme usagère du module que nous avons pu observer à Chauderon, utilisait les barres de toutes les hauteurs pour faire des tractions, mais elle était très musclée et avait un très bon niveau. En conséquence, les structures observées sont éminemment genrées et discriminantes puisque le peu de variété des tailles exclut les femmes – à l'exception de celles qui ont un très bon niveau –, mais aussi les personnes peu ou non sportives ainsi que les personnes à mobilité réduite.

Ainsi, l'analyse des pratiques sur les modules observés incite à mieux comprendre les différentes dynamiques genrées d'appropriation de l'espace urbain (Listerborn, 2007). Ces observations nous amènent à formuler une première piste d'action qui est celle de **proposer des modules sportifs de taille variée pour qu'ils soient accessibles à des personnes de tous gabarits. Pour les modules déjà en place, il est nécessaire d'adapter leur hauteur.**

¹⁸ Voir point 3.1.3 « Augmenter la signalétique : praticité et prévention ».

Nos observations montrent enfin qu'il est nécessaire de **veiller à un bon entretien des infrastructures sportives**¹⁹ pour éviter toute blessure. Lors de nos observations et de nos essais sur les engins articulés de la place du Nord, nous avons constaté que deux d'entre eux étaient soit cassés, soit détériorés, ce qui rendait leur utilisation peu utile en termes sportifs. Par ailleurs, les différentes observations que nous avons menées à la place multisports du parc de Jomini rejoignent le constat effectué à la place du Nord. L'un des trois modules est endommagé et n'est pas agréable à utiliser. Il serait également selon nous nécessaire d'évaluer la pertinence de la présence de ces engins dans ces lieux. En effet, nos observations ont montré une très faible utilisation de ceux-ci. Il est également ressorti de la réunion que nous avons menée avec les animateur·rice·s socio-culturel·le·s du Vallon, que les engins étaient peu fréquentés et que d'autres infrastructures pourraient être mises en place. Nous y reviendrons.

- (Re)penser la disposition des modules dans l'espace

La majorité des modules observés, et plus particulièrement ceux de *street workout*, sont souvent assemblés dans une même structure. Cette disposition met les pratiquant·e·s en coprésence rapprochée, car les modules sont fixés sur un périmètre restreint pour former un "parc". Or cela peut conduire à des "gênes" pour la pratique sportive. Les paroles de Mylène, 22 ans, qui fait du *street workout* en salle, illustre un ressenti partagé par plusieurs jeunes femmes interviewées :

Y a quand même toujours ce problème de te retrouver comme fille dans ces espaces-là, tu te sens pas super accueillie, j'ai pas envie de sentir que je dois me mesurer à des gens, et j'ose pas essayer les mêmes figures qu'en salle, surtout qu'il y a moins de possibilités avec les structures extérieures. Même si je sais que je les maîtrise, car le sol n'est pas l'idéal. Pis bon, dès que tu as quelqu'un qui est sur une barre à côté de toi, ça fait trembler la tienne. Et on prend pas les mêmes risques que les hommes. Et aussi tu te sens plus observée en tant que femme, et tu l'es! En fait j'y vais jamais seule dans ces espaces, je fais beaucoup moins de figures... et on va très rarement avec notre entraîneur, on a une salle plus adaptée et avec des structures plus espacées. On peut faire notre truc dans notre coin, c'est cool !

La jeune femme souligne ici l'effet négatif que peuvent avoir les regards des autres lorsqu'elle pratique et l'aspect compétitif qui s'installe rapidement entre les usager·ère·s d'un module. Elle met aussi en avant le fait que les femmes ne sont pas socialisées de la même manière que les hommes au risque (Pénin, 2012), mais aussi à la compétition et au sport de manière générale. Il y a donc un apprentissage intériorisé qui fonctionne de manière inverse pour les femmes et les hommes, dès lors qu'ils-elles se trouvent dans un espace sportif : alors que les premières vont souvent se sentir moins légitimes, les seconds auront tendance à se sentir "dans leur élément", surtout s'ils ont un bon niveau dans la pratique qu'ils exercent.

¹⁹ L'une des personnes du groupe d'accompagnement de ce projet suggère la mise en place d'une adresse e-mail qui serait à disposition des usager·ère·s pour signaler des problèmes techniques sur les modules.

À ce titre, dans le cadre de projets futurs d'installation de modules de *street workout*, nous recommandons que les différentes structures soient **réparties et dispersées dans l'espace à plusieurs mètres les unes des autres**. De cette manière, les regards entre pratiquant·e·s devraient être moins excluants (les femmes étant aussi moins au centre de l'attention) et l'éloignement des pratiquant·e·s entre il·elle·s devraient avoir un effet bénéfique sur l'inclusion des femmes dans ces espaces. Cet espacement des modules aurait également un but plus général de réduire l'inconfort des personnes usagères (hommes y compris) avec moins de risques de barres qui tremblent, ou d'attente pour utiliser les structures. Cela multiplie aussi les possibilités pour les femmes de s'approprier une partie de l'espace, sans être directement au contact des hommes. La proximité peut en effet créer des dynamiques de priorités dans l'espace sportif, où les hommes se sentent en général plus légitimes. Si ce sentiment de légitimité et de prise d'espace est grandement lié à la manière dont les garçons sont éduqués à investir le domaine sportif et l'espace urbain, des pistes pour les sensibiliser à laisser aussi de la place aux femmes existent et nous en parlerons ci-après²⁰. De plus, comme nous avons pu l'observer, notamment à Chauderon, où il y a une grande fréquentation de l'espace de *street workout*, de nombreuses personnes restent dans le carré de sol mou, et font des exercices sans utiliser les modules, ou ont leur propre matériel. Dès lors, en plus de proposer des modules espacés les uns des autres il serait important que ces derniers disposent d'un sol mou suffisamment grand pour que les usager·ère·s puissent tout de même y pratiquer des exercices de gainage et des étirements.

Par ailleurs, dans le cas de la création d'une nouvelle place de sport, nous suggérons de veiller à ne pas disposer les modules de sports dits masculins (considérés socialement comme tel et qui attirent majoritairement les hommes comme les terrains de football, de basket, les modules de *street workout*, etc.) au centre de l'espace et les autres en périphérie. Il est recommandé de s'inspirer de certaines collectivités qui ont choisi de réaménager l'espace urbain pour le rendre plus neutre du point de vue du genre. Par exemple, la ville française de Trappes a réaménagé ses places de jeux pour les enfants, notamment en changeant leur esthétique, mais aussi en changeant leur configuration. En effet, certaines recherches montrent que les garçons occupent plutôt l'espace central de manière extensive et les jeunes filles les plus petits espaces excentrés de ces infrastructures. Les lieux ont donc été réaménagés pour ne pas créer un point central sur la place de jeu, mais pour proposer différents petits pôles de jeu répartis dans l'espace²¹. C'est effectivement une stratégie qui nous semble importante à appliquer aux prochains aménagements lausannois, d'autant plus que la **création de petits pôles répartis dans l'espace** éviterait qu'il y ait une activité au centre de l'espace où tous les regards seraient tournés, une dynamique qui n'est pas souhaitable pour les pratiquantes.

De plus, il est important d'avoir une vision globale de chaque lieu en tenant compte du fait que les femmes et les hommes n'ont pas forcément appris à apprécier les mêmes activités (Dafflon-Novelle, 2006). Dès lors, il serait bon d'éviter de placer des infrastructures sportives qui seront davantage investies par des femmes ou davantage mixtes derrière des infrastructures employées

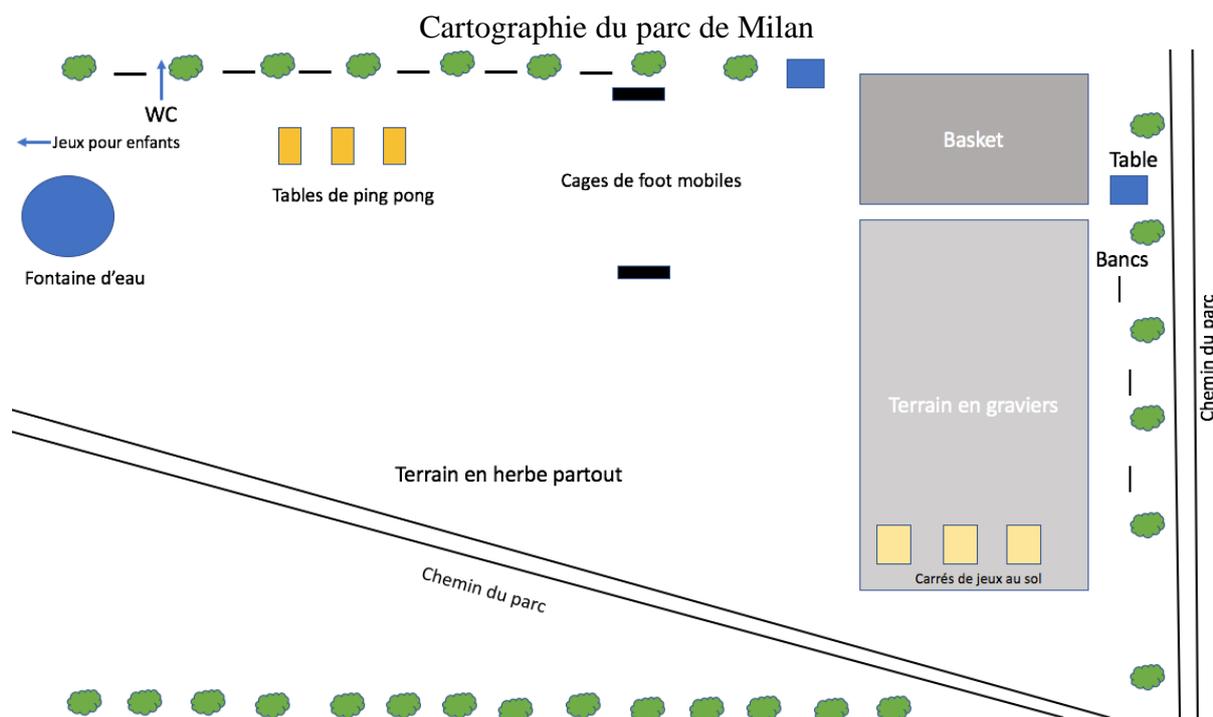
²⁰ Voir parties 3.1.3 « Augmenter la signalétique : praticité et prévention » et 3.2. « Comprendre les mécanismes d'exclusion pour accompagner les adolescentes et les jeunes femmes à pratiquer dans l'espace urbain. »

²¹ Voir : <https://urbact.eu/sites/default/files/urbact-genderequalitycities-edition-pages-web.pdf>.

majoritairement par des hommes. En effet, devoir traverser un espace principalement occupé par des hommes pour accéder aux infrastructures qui les intéressent pourrait dissuader les jeunes filles et les femmes d'investir ces espaces. Ainsi, sur le toit du dépôt des TL à la Borde - qui est un espace en projet au moment où nous rédigeons ce rapport - il nous paraît important que les espaces actuellement le plus souvent investis par des hommes (terrain de football, *street workout*, etc.) n'obstruent pas l'accès à des infrastructures davantage utilisées par des femmes (espace libre pour la pratique du yoga, un mur d'escalade, etc.). **Les espaces sportifs urbains ne doivent pas seulement être pensés pour leur aspect matériel et les opportunités d'exercices qu'ils offrent, mais également en fonction de la circulation globale des personnes dans ces lieux et des différentes pratiques qui y prennent place.** Cela requiert en outre une vision plus globale de l'emplacement de ces espaces sportifs dans le quartier : si la mobilité à pied y est forte ou non, s'il s'agit de lieux de passage, de lieux plus ou moins fermés, qui ont plus ou moins "bonne réputation" pour les femmes, etc. Aussi, élément important, le fait qu'il y ait des murs opaques qui ne permettent pas d'avoir une vision périphérique de l'espace sportif pour les usager·ère·s peut augmenter le sentiment d'insécurité chez les femmes, à en croire une étude réalisée en 2018 à Londres (Navarrete-Hernandez P. et al., 2021). Un parallèle peut être fait avec le *street workout* de Chauderon qui se trouve dans un espace relativement clos où il n'y a pas de vision périphérique large. La majorité des femmes rencontrées identifie d'ailleurs ce lieu comme non sécuritaire.

- Proposer une diversité des pratiques grâce à des espaces sportifs variés

Les différentes observations que nous avons menées au parc de Milan ou encore à la place du Nord ont montré l'intérêt de proposer des pratiques variées au même endroit pour favoriser l'inclusion des jeunes femmes et des adolescentes. En effet, le parc de Milan propose une diversité de pratiques intéressantes : on y trouve un terrain de basket, un large espace en gazon avec des cages de football mobiles et des tables de ping-pong, un terrain en gravier avec des jeux au sol comme les échecs ou encore la pétanque.

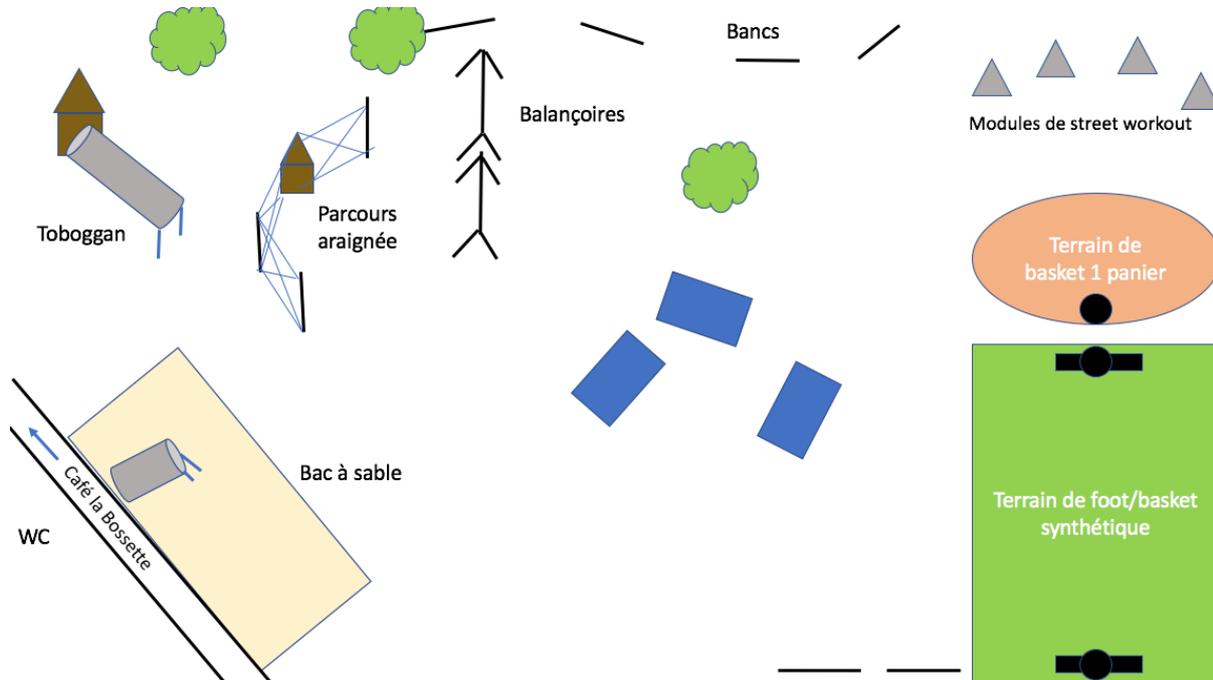


Nous constatons que la diversité des pratiques proposée est favorable à l'inclusion des femmes. Leur présence a été observée sur les terrains de pétanque à l'occasion de parties entre ami·e·s, sur les tables de ping-pong à l'occasion de jeux en famille ou pendant des anniversaires, sur les cages de football mobiles en famille ou lors d'exercices/entraînements entre ami·e·s. Toutefois, cette mixité observable au parc de Milan est aussi à rapprocher du contexte géographique dans lequel s'inscrit le parc. En effet, ce parc est un lieu où la fréquentation de familles, sans doute du quartier, est importante, ce qui rend plus probable la présence de femmes appartenant à ces noyaux familiaux à cet endroit. Mais encore, même si des jeunes femmes pratiquent des sports au parc de Milan, les jeunes hommes y demeurent toujours majoritaires. Néanmoins, le parc de Milan reste un exemple de "bonne pratique". Celui-ci allie des structures fixes et mobiles, ainsi que différents terrains et sports, et ce dans un environnement convivial où se mélangent activités sportives et non-sportives (grillades en famille, repos et/ou lecture en solitaire, discussions et apéritifs entre ami·e·s, etc.). L'investissement du parc par différentes catégories de personnes et pour différentes pratiques, et les activités non-sportives qui y sont menées très souvent dans un cadre mixte, sont susceptibles de favoriser le sentiment de légitimité et de sécurité des femmes dans cet espace lorsqu'elles s'engagent dans des activités sportives.

Nous avons fait le même constat à la place du Nord, qui a la particularité d'être un terrain multisports, mais aussi une place de jeux pour les enfants. La place se compose d'un espace avec quatre engins articulés décrits précédemment, d'un terrain en synthétique rectangulaire muni de cages de football et de paniers de basket, d'un demi-terrain de basket avec un panier plus bas. L'espace de jeu se compose de deux balançoires côte à côte, d'un bac à sable dans lequel arrive un toboggan prévu pour de très jeunes enfants, d'une cabane reliée à des poteaux par des toiles d'araignées en corde et d'un module en bois duquel descend un toboggan prévu pour des enfants plus âgés. Enfin, au milieu de l'espace se trouvent plusieurs tables de pique-

nique et des bancs bordent la place, ce qui permet aux usager·ère·s de rester dans le lieu pour manger, boire l'apéritif ou encore surveiller les enfants.

Cartographie de la place du Nord



Nous avons pu observer une présence très mixte chez les enfants en dessous de 10 ans. Toutefois, l'usage des modules reste fortement genré avec une monopolisation des terrains de foot et de basket par les garçons, ce qui montre que la sexuation des pratiques sportives analysée par Catherine Louveau (2004) a également lieu lorsqu'on pratique un sport dans l'espace public et ce, dès le plus jeune âge. Nos observations ont été également confirmées par celles des animateur·rice·s du quartier: il y a une proportion plus importante de filles dans le bac à sable, sur les balançoires et sur les toiles d'araignées. En ce qui concerne les adolescent·e·s, nous avons constaté un usage plus fréquent des hommes sur le terrain de foot/basket. Cependant, nous avons observé la présence de jeunes adolescentes pratiquant le basket et le football lors de l'une de nos observations (sur 4). Un après-midi, nous avons observé une adolescente qui jouait au basket avec sa grand-mère sur le demi-terrain, puis le même jour un groupe de filles mêlant enfants et adolescentes jouant au basket de façon ludique sur le terrain rectangulaire. Nous pensons que la configuration particulière du lieu, mêlant place de jeux pour les enfants et espace sportif, ainsi que la présence de deux terrains de jeux favorise la participation des adolescentes, mais la diversité de ces pratiques pourrait être améliorée. Selon les expériences des animateur·rice·s, la pratique du tennis de table est très mixte dans le quartier, et pourrait être introduite en lieu et place des engins articulés. D'ailleurs, le centre d'animation du Vallon met des raquettes à disposition des jeunes, ce qu'il pourrait également faire si de tels modules étaient installés sur la place qui se situe à quelques mètres de là.

Aussi, la diversité des pratiques et notamment des infrastructures qui attirent des familles (et principalement des mères avec leurs enfants, selon nos observations et les recherches qui ont pu être effectuées dans le domaine) peut être un facteur d'inclusion, car il pallie en partie le sentiment d'insécurité des femmes. Emma, boxeuse depuis 15 ans et qui va faire des exercices de musculation régulièrement sur la structure de *parkour* à Jomini, nous explique par exemple qu'elle apprécie qu'il y ait des bancs et des tables de ping-pong. Observant qu'ils sont souvent occupés par des familles, elle se dit que si elle se fait harceler ou agresser, elle peut directement demander de l'aide.

Concernant la construction de futures places de sport à Lausanne, nous conseillons de veiller à **offrir une certaine diversité de pratiques afin de favoriser l'inclusion**. Un nombre croissant de villes – notamment en Suisse – souhaite mettre à disposition d'autres infrastructures de *fitness* urbain que des barres fixes ou les adapter davantage aux souhaits de la population en général. Il est documenté que les (jeunes) hommes sont socialisés à développer musculairement le haut de leur corps (Coquet, 2016), ce qui correspond à la majorité de l'utilisation des infrastructures de *fitness* urbain actuelle. Nous suggérons donc de proposer plus systématiquement une **diversité de modules qui puisse aussi correspondre à d'autres manières de faire du sport**, que celle enseignée de manière normative aux jeunes hommes principalement. Travailler l'équilibre, le renforcement doux, s'étirer sont des mouvements qui peuvent être envisagés sur des modules de *street workout*. Nous en reparlerons dans la partie sur la signalétique. De plus, en diversifiant les types de structures, les espaces deviennent également plus inclusifs pour les personnes en situation de handicap²².

Concernant les infrastructures qui peuvent favoriser l'inclusion des adolescentes et des jeunes filles, nous trouvons que le *pumptrack* est une infrastructure intéressante à exploiter, à l'image de ce qui a été fait dans d'autres villes²³ et zones rurales²⁴. Nous avons pu observer à plusieurs reprises dans certaines zones plus rurales, la présence de femmes et notamment d'adolescentes sur des *pumptracks*, ce que nous avons eu du mal à observer dans d'autres espaces de sport à roulette comme les *skateparks* de ces mêmes zones rurales. Lors de nos observations à l'Espace *Fair-Play* de Vidy, nous avons constaté une diversité au niveau de l'âge des pratiquant·e·s ainsi qu'au niveau des usages et des pratiques. Lors de notre observation du 19 juillet 2022 nous avons par exemple constaté la présence de deux filles d'environ 5 et 8 ans s'amusant à parcourir le *pumptrack* sans matériel. Nous y avons également observé un *skateur* d'environ 25-30 ans, des jeunes d'une dizaine d'années (un garçon en vélo, deux filles en trottinette, un adolescent en BMX), un très jeune garçon (5-6 ans) en draisienne et un groupe d'adolescents en Publibike. Ce type de module est également utilisable en longboard, une pratique à roulette qui tend à se féminiser. D'autre part, outre la diversité des pratiques à proposer, nous suggérons également un panel de pratiques qui sont moins connotées du point de vue de genre ou plus accueillantes

²² L'équipementier kengurupro.eu est utilisé pour les modules de *street workout* à Lausanne et nous avons constaté dans leur catalogue que des modules sont aussi proposés pour des personnes à mobilité réduite.

²³ La ville d'Avignon : <https://www.bikesolutions.fr/projets/une-pumptrack-en-zone-urbaine-et-dans-un-parc-des-sports/> ; La ville de Barcelone : <https://www.ioskateparks.com/fr/proyectos/pumptrack-paral%C2%B7lel/> ; l'agglomération de Grenoble : <https://www.grenoble-tourisme.com/fr/faire/a-velo/bike-park-pumptrack/>

²⁴ Nous avons pu visiter les *pumptracks* de deux villes de Haute-Savoie en France, Sallanches et Servoz, et avons constaté une mixité de genre importante avec des femmes de 10 à 40 ans présentes à chacune de nos visites.

pour les femmes en vue de futures installations, comme l'ont montré plusieurs études sociologiques. Ces activités sportives déjouent en partie les logiques d'exclusion des femmes, car elles n'impliquent pas directement des compétences considérées socialement comme masculines. Ainsi, le badminton, la danse, l'escalade, les jeux d'équilibre, la pétanque, le tennis de table ou encore la slackline, etc., peuvent être des pistes pour diversifier les espaces sportifs urbains, et donc favoriser la présence des femmes. En effet, les observations que nous avons menées au parc de Milan ont montré que les tables de ping-pong et le terrain de pétanque étaient utilisés par des hommes et des femmes de manière simultanée à chacune de nos visites, alors que le terrain de basket était en permanence utilisé par des hommes. Des exemples d'aménagements novateurs d'espaces ludiques (et sportifs) peuvent être trouvés à Copenhague: l'espace Lüders²⁵ ou encore l'Israel Plads²⁶.



Le premier offre de grandes possibilités de jeux et d'exercices, avec de grandes surfaces de tapis mou pour la pratique libre. Le deuxième montre une délimitation originale des espaces, un bowl peu profond, et à nouveau, le recours important au tapis mou. Les deux sont dépourvus de murs opaques, favorisant le passage d'un espace à l'autre et potentiellement, la présence de femmes ou de personnes qui occupent peu ce type d'espaces habituellement. Nous attirons toutefois l'attention sur le manque de zones d'ombre et de zones vertes sur ces exemples, au vu des défis que pose la question du changement climatique pour les années à venir. Marine, qui fait du *parkour*, explique d'ailleurs que les lieux sont souvent choisis par le groupe selon leur niveau d'ombrage, quand il fait chaud.

Une autre piste présente dans la littérature et dans diverses villes est d'aménager régulièrement l'espace de manière différente, en mettant moins d'infrastructures fixes ou des structures qui peuvent se transformer, comme un but de football déplaçable, comme cela a pu se faire dans des préaux d'école. Au Canada, et en particulier à Montréal, il existe des modules sportifs modifiables, pivotants et adaptables qui transforment les terrains selon les pratiques²⁷. Dans le cas des préaux, la pratique est en général encadrée par des enseignant·e·s, ce qui n'est a priori pas le cas dans les espaces sportifs urbains en libre accès. L'encadrement peut être un facteur

²⁵ Voir photos ici : <https://www.architonic.com/fr/project/jaja-architects-parking-house-konditaget-luders/20144353>.

²⁶ Voir photos ici : <https://cobe.dk/place/israels-plads>.

²⁷ Voir par exemple les infrastructures proposées par Techsport : <https://www.techsport.ca/equipement-sportif>.

d'acceptation plus fort à la modification des espaces et pour montrer l'intérêt d'une diversité des pratiques²⁸.

Le fait de laisser de grands espaces libres entre ou à côté des modules, pour des utilisations temporaires et diverses, est enfin encouragé par des urbanistes qui proposent des planifications sensibles au genre²⁹, en tenant compte des possibilités propres aux villes et à la densité de leur population.

- Augmenter le nombre de femmes dans les consultations publiques pour le choix et la mise en place des infrastructures sportives

À plusieurs reprises lors de notre enquête, nous avons constaté combien il est important de **consulter les personnes concernées pour mieux comprendre leurs besoins** en termes de structures sportives. Cécile, *skateuse* de haut niveau de 30 ans avec qui nous avons eu un entretien à la Fièvre, pratique depuis de nombreuses années et juge qu'en Suisse, les décisions autour des installations sportives de *skateboard* se font la plupart du temps sans consulter les usager·ère·s et notamment les personnes à haut niveau qui ont des besoins particuliers. Elle insiste sur le fait que les villes font rarement appel dans les consultations à des personnes expérimentées dans le sport en question, et qui, ayant beaucoup voyagé, ont pu constater quelles étaient les structures adéquates pour pratiquer du sport urbain.

C'est ce qui a été mis en place par la Ville pour la création du *parkour* parc à Jomini puisqu'elle a été réalisée en collaboration avec l'association *Parkour* Lausanne. Grâce à notre entretien avec Julien Mortier (médiateur sportif), nous avons pu saisir les enjeux de ces consultations publiques, notamment pour que les infrastructures créées soient effectivement adaptées aux pratiques sportives de leurs usager·ère·s, et la difficulté d'y trouver des femmes. En étant peu incitées depuis petites à investir l'espace sportif, les filles se sentent souvent moins légitimes et/ou sont moins encouragées à faire des demandes (Bargel, 2005) dans ce domaine. Une **démarche participative proactive** envers les adolescentes et les jeunes femmes paraît importante, tout comme le vocabulaire utilisé pour les prendre en compte³⁰. Toutefois, certaines consultations, notamment pour le nouveau projet qui concerne le réaménagement du toit des TL à la Borde ont été mixtes, ce qui est réjouissant. À notre sens, il nous paraît nécessaire que les (jeunes) femmes - et les personnes minorisées dans l'espace public urbain - soient présentes dans les projets de mise en place d'infrastructures, notamment pour s'assurer que le type de modules répondent à une demande réelle de leur part ou encore que la taille des infrastructures soit adaptée à tous·tes.

Enfin, il nous paraît également très opportun de demander si les infrastructures correspondent aux attentes de ces jeunes femmes et à leurs besoins après un certain temps d'installation. Dès lors, lorsque cela est techniquement possible, il faudrait également envisager la possibilité de

²⁸ Voir point 3.2, sur les pistes d'action d'accompagnement et d'encadrement dans les espaces sportifs urbains.

²⁹ En Suisse, voir notamment le travail de l'association Lares et leur guide : <https://www.lares.ch/news/rose-des-vents-du-genre-dans-la-planification>.

³⁰ Voir point 3.3 Organisation d'événements et communication.

réaménager certaines infrastructures dans le cas où elles ne seraient pas suffisamment adaptées aux besoins exprimés. Ce monitoring pourrait également permettre d'établir quelles sont les utilisations réelles des infrastructures et comment les usager·ère·s les utilisent. Par exemple, Emma n'utilise pas les engins articulés de Jomini pour s'échauffer, mais les barres de *parkour*, et apporte ses élastiques. Les personnes ont une capacité à s'emparer des structures existantes si celles-ci sont accessibles et accueillantes. Il est donc nécessaire de les écouter, de créer des espaces d'échanges dans les lieux de décision autour des espaces publics sportifs urbains³¹. Une personne du groupe d'accompagnement a par ailleurs suggéré d'ajouter des QR codes sur les installations sportives, qui renverraient à un sondage de satisfaction en ligne.

- La mise à disposition de matériel gratuit

Cette pratique est déjà présente à Lausanne, elle est en expérimentation à l'Espace *Fair-Play* de Vidy où des casiers proposent des ballons de basket et de volley en libre accès. Il suffit aux usager·ère·s de télécharger une application smartphone et de scanner un QR code sur la boîte pour qu'elle s'ouvre. La mise à disposition de matériel peut produire de l'inclusivité puisqu'elle permettrait à des personnes n'étant pas équipées d'essayer ou pratiquer un sport de manière spontanée, notamment pour des raisons financières. Une étude faite aux États-Unis montre que lorsqu'il y a des équipements sportifs de proximité disponibles, cela crée un attrait supplémentaire pour essayer les pratiques sportives dans ce lieu (Day et al., 2006). Ce dispositif semble être également un moyen d'encourager la participation des jeunes femmes dans la mesure où, du fait des mécanismes de socialisation différenciés, ces dernières reçoivent et achètent moins de matériel sportif.

De plus, ce type de démarche semble favoriser l'inclusion également de personnes qui souhaiteraient faire des exercices plus doux que des tractions, s'échauffer à l'aide d'une corde à sauter, ou s'aider d'élastiques pour utiliser les modules. Nous pensons que le type de matériel à mettre à disposition est à adapter à chaque espace et doit se faire en consultation avec les quartiers concernés. La définition large du sport proposée dans ce rapport amène donc à considérer à la fois du matériel de musculation que des jeux d'équipe, comme par exemple le *Mölkky* (jeux finlandais qui consiste à renverser des quilles). Dans le cadre du *focus group* que nous avons mené, toutes les participantes étaient favorables à du matériel en libre accès, l'une ayant insisté sur le fait que le *fitness* était trop cher pour beaucoup de jeunes et qu'avoir la possibilité de faire des exercices avec du matériel adéquat pourrait encourager les femmes à occuper des espaces sportifs. Toutefois, il nous semble nécessaire, à ce stade, de rappeler que la mise à disposition de matériel doit être conjuguée avec la mise en place d'autres éléments, afin d'améliorer et d'encourager l'expérience des adolescentes et des jeunes femmes, comme nous allons le voir dans les points suivants.

³¹ Le récent rapport du CGLU (Cités et Gouvernements Locaux Unis) consacre une partie importante à la nécessité d'inclure davantage la société civile en vue d'une planification urbaine plus égalitaire. Voir <https://www.goldvi.uclg.org/en> (en anglais, chapitre "Democratizing").

3.1.2. Améliorer le confort de pratique et l'accessibilité grâce aux commodités

- Des toilettes publiques plus nombreuses et accueillantes ainsi que des points d'eau

Le manque de toilettes publiques, notamment sur certains espaces sportifs urbains de la ville, a été soulevé par la plupart de nos interviewé·e·s, usagères et non-usagères, et lors de nos observations.

Les témoignages récoltés de femmes faisant du *parkour* et du *skate* dans la ville montre que le manque de toilettes publiques en bon état – qui peuvent servir de vestiaire selon elles – rend la rue plus difficile d'accès pour une femme que pour un homme et d'autant plus pour y pratiquer une activité physique. En effet, une telle activité nécessite de passer du temps dans l'espace public et le manque de toilettes publiques, qui plus est propres, réduit le temps qu'il est possible de passer dans la rue pour les femmes, mais aussi pour les personnes âgées ou encore les enfants (Hancock, 2018). Cette réduction du temps d'accès à l'espace se fait particulièrement ressentir en période de menstruation, comme nous l'a indiqué Sophie, une *skateuse* de 18 ans interviewée au *skatepark* de Jomini.

À partir de différents témoignages qui rejoignent nos observations, nous voyons bien les conséquences du manque de toilettes publiques accueillantes sur la possibilité pour les femmes de rester dans l'espace public afin d'y pratiquer un sport. Nous préconisons donc d'**ajouter des toilettes publiques dans les places de sport où il n'y en a pas**, comme par exemple à Jomini ou encore à Pierre-de-Plan. Afin d'améliorer le confort et la présence des femmes - et des hommes - dans l'espace public, notamment pour les pratiquantes de *parkour* ou de *skate* en ville, il apparaît nécessaire de **multiplier le nombre de toilettes publiques**, mais surtout de **garantir leur entretien** (propreté, présence de papier toilette, sécurité, poubelle). Toutefois, en ce qui concerne les femmes, il s'agit aussi de limiter au maximum l'effet de dissuasion que peuvent avoir le manque de commodités adéquates pour elles. Par ailleurs, comme Michael, 22 ans, pratiquant de *street workout*, le soulève, il manque **des points d'eau**, notamment à Chauderon. Nous préconisons donc également l'ajout de cette commodité dans ce lieu, mais aussi dans l'espace public en général, ce qui bénéficiera aux pratiquant·e·s de *skate*, de *parkour* ou encore de jogging. Par ailleurs, plusieurs interviewées ont exprimé le besoin d'avoir des vestiaires et des douches à proximité des places de sports³².

- Multiplier l'éclairage public pour favoriser un sentiment de sécurité

L'éclairage public est identifié dans certains travaux en urbanisme et en sociologie comme ayant un effet sur la présence des femmes la nuit dans l'espace public. Plus il est présent, plus il génère un sentiment de sécurité dans les représentations des femmes et inversement (Mallet et Comelli, 2017). En conséquence, le manque d'éclairage public restreint encore le temps

³² Les derniers rapports de recherche produits en Suisse sur ces questions-là ont soulevé le manque de vestiaires/douches pour les femmes, en particulier pour les clubs. Le sport urbain soulève la même problématique en amenant à réfléchir à davantage d'espaces pour se changer, se laver, et cela de manière sécuritaire.

passé par les femmes dans le milieu urbain. L'éclairage revêt en outre un aspect tout à fait pratique : celui de pouvoir exercer un sport dans la ville lorsqu'il fait nuit, en particulier les sports qui nécessitent d'avoir une bonne visibilité, comme les sports à roulettes ou le *parkour*. Ces besoins ont été régulièrement mis en avant lors de nos entretiens, les personnes que nous avons interrogées mentionnant fréquemment l'absence d'un bon éclairage public pour pratiquer leur sport.

Si ce constat concerne aussi les hommes, dans la mesure où ils ne peuvent pas non plus pratiquer leur sport de nuit sans lumière, les adolescentes et jeunes femmes évaluent davantage le risque sur le chemin qui les amène aux infrastructures sportives. Ayant des stratégies d'évitement de certains lieux, le fait qu'un espace sportif soit mal éclairé ou que le moyen pour y accéder le soit (comme c'est le cas sur le toit des TL actuellement) peut être plus dissuasif pour elles que pour les jeunes hommes. Ces propos sont revenus dans nos entretiens (situés et informels) et dans le *focus group*.

De plus, lors de nos entretiens avec des *skateuses* nous avons pu discuter de la question de l'éclairage public et elles ont toutes insisté sur la gêne occasionnée par l'éclairage du *skatepark* de Vidy qui, selon elles, s'éteint une heure plus tôt que prévu.

En plus des données récoltées à ce sujet, nous avons constaté que bon nombre de villes souhaitant favoriser la participation des femmes aux sports urbains ont mis en place des mesures consistant à rendre l'espace public plus accueillant et plus sécuritaire de manière globale. Les "marches exploratoires" de Rouen ont conduit la commune à augmenter le nombre de lampadaires dans certains quartiers et à déplacer certains passages piétons³³. Madrid a également amélioré son éclairage public dans le but de rendre son espace urbain plus bienveillant, mais surtout, la ville a mis en place des points de ralliement lors d'événements publics permettant aux femmes d'être aidées lorsqu'elles se sentent en danger³⁴. La ville d'Umeå en Suède a quant à elle construit un tunnel de déplacement cycliste et piéton reliant la gare à l'un de ses quartiers les plus peuplés. La luminosité de l'infrastructure a été accrue par rapport aux normes et les coins de bifurcations ont été arrondis, le tout ayant pour but de favoriser son usage par les femmes³⁵. Dans la même perspective, la ville de Paris a réaménagé la place du Panthéon avec une disposition particulière qui facilite la bienveillance et la sécurité pour les usagères³⁶.

Les besoins mis en avant par les pratiquantes interviewées en matière d'éclairage public ainsi que le constat d'un sentiment de sécurité plus important procuré par ces infrastructures aux usagères nous conduit à préconiser l'**ajout d'éclairage public** au *parkour* parc et au *skatepark* de Jomini. De plus, il nous paraît important d'être aussi très attentif·ve·s aux modules de *street workout* étant donné leur faible utilisation par les femmes. Nous préconisons donc de **renforcer les dispositifs d'éclairage** sur les modules de Pierre-de-Plan, ainsi que de Chauderon.

³³ Voir : <https://reporterre.net/A-Rouen-des-explorations-pour-rendre-l-espace-public-aux-femmes>.

³⁴ Voir : <https://urbact.eu/sites/default/files/urbact-genderequalcities-edition-pages-web.pdf>.

³⁵ Voir : <https://smartcitysweden.com/best-practice/390/gender-equality-and-inclusion-in-urban-planning/>.

³⁶ Voir : <https://www.paris.fr/pages/genre-et-espace-public-18033>.

3.1.3. Augmenter la signalétique : praticité et prévention

- Mise en place de panneaux indicatifs

Lors de notre première vague d'observations consistant à faire une cartographie des lieux, nous avons remarqué que certaines places de sports étaient difficiles à localiser. Lorsque nous nous sommes rendues le 20 juillet 2022 au quartier des Boveresses, nous avons eu des difficultés à trouver où étaient situés les modules de *street workout* sans utiliser nos applications GPS. De la même manière, lorsque nous nous sommes rendues sur le toit des TL à Bellevaux le 17 juin 2022, il nous a été difficile de trouver son accès, notamment en arrivant depuis les maisons familiales. Dès lors, il nous paraît important que **des panneaux signalétiques soient installés pour faciliter l'accès à ces différents lieux**, car il peut être dissuasif pour quiconque s'y rend pour la première fois de ne pas trouver rapidement leur accès.

Nous avons également remarqué que certains panneaux signalétiques déjà existants n'étaient pas idéalement placés. Par exemple, lors de notre deuxième session d'observation aux modules de *skate* d'Ouchy le 19 juillet 2022, nous avons constaté la présence d'un panneau "priorité aux *skateurs*" que nous n'avions pas vu lors de notre premier passage. En effet, le panneau ne se trouve pas à l'entrée du quai. Il est disposé plus loin, près d'un arbre, sur un point de passage plutôt étroit et proche du sol, ce qui ne favorise pas sa visibilité. Ainsi, le fait que ce panneau censé indiquer la priorité aux sports à roulettes sur l'espace ne soit pas visible peut favoriser la survenue de conflits d'usage. En sachant que les adolescentes et les jeunes femmes vivent des expériences dissuasives dans l'espace public (voir partie suivante), et qu'elles tendent à prendre moins de place dans l'espace urbain³⁷ et dans le domaine sportif, notamment en raison de leur éducation, ces panneaux peuvent fournir un appui clair à leur sentiment de légitimité et à l'exercice de leur pratique dans l'endroit en question. Il nous semble donc important de s'assurer que les espaces sportifs urbains en libre accès soient toujours bien indiqués.

- Des panneaux pour favoriser l'inclusion

L'installation de signalétiques spécifiques est également un moyen de rendre l'usage de certains modules plus inclusifs à plusieurs égards.

Premièrement, notre enquête de terrain par observations a été l'occasion de constater qu'un très faible nombre de femmes s'approprient certains espaces de sports urbains et tout particulièrement les modules de *street workout*. Sur l'ensemble des observations que nous avons mené à Chauderon durant cet été, nous avons pu y observer une femme pratiquer à une seule occasion. L'absence de mixité particulièrement forte sur ces modules résulte de divers mécanismes, parmi lesquels la présence d'une idéologie du sport-performance qui règne sur cet espace et la concurrence qui l'accompagne. Or il s'avère que le sport-performance peut être

³⁷ A ce propos, une photographe allemande avait fait une série d'images intéressantes qui montrent le poids des apprentissages sociaux différenciés entre femmes et hommes dans l'espace public. À consulter ici: <https://fdocuments.in/document/lets-take-back-our-space-marianne-wex-part-1.html?page=1>.

excluant pour une partie de la population qui souhaite pratiquer autrement. D'une part, la pratique du *street workout* a un objectif de musculation du corps et en particulier du haut du corps, alors qu'une grande partie des femmes qui font du *fitness* cherchent plutôt à muscler le bas du corps, les cuisses, les fessiers et les abdominaux (Coquet, 2016).

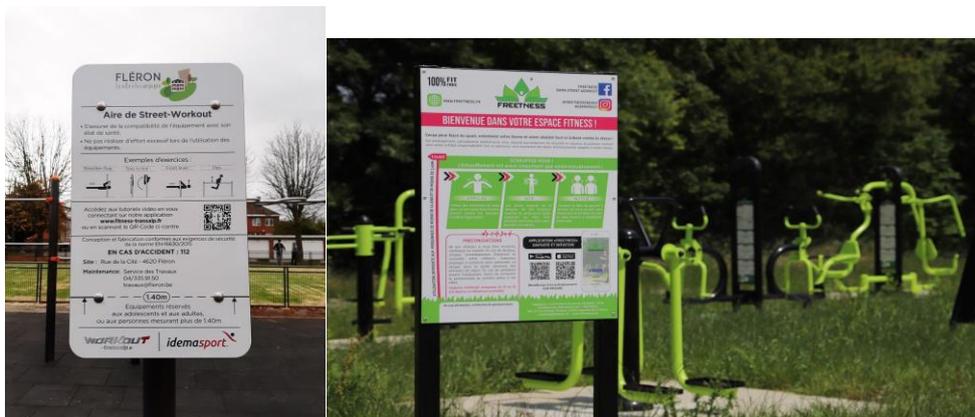
De surcroît, les exercices de *street workout*, notamment les pompes, les tractions, le gainage sur les barres, nécessitent un certain niveau de musculature de base pour être réalisés. Cela rend la pratique difficilement accessible aux personnes (femmes ou hommes) qui ne disposent pas d'une musculature suffisamment développée au départ. Dans les exercices que propose aujourd'hui le *street workout* au travers des influenceurs – et de quelques influenceuses – *Youtube*, l'on peut observer cet objectif de performance et l'exigence des exercices, rigueur qui est inadaptée à un large public. Cela explique en partie pourquoi il y a peu de femmes, mais aussi peu d'hommes qui ne revêtent pas les normes de virilité et de musculature en vigueur dans cette pratique.

Ainsi, nous proposons d'**élargir cette définition du sport-performance que proposent les codes du *street workout* à une conception plus inclusive, celle de l'exercice physique** qui peut servir à des fins de santé, de loisir, de musculation d'autres parties du corps et enfin, d'une musculation qui peut ensuite donner accès à des exercices plus physiques. Le sport est souvent associé à des éléments tels que la sueur, l'effort, les rougeurs au visage ou les odeurs. Ces éléments correspondent peu à l'idéal de féminité socialement construit (Louveau, 2004), qui est particulièrement fort à l'adolescence. Pour amoindrir l'effet négatif de ces normes corporelles qui pèsent davantage sur les jeunes femmes, nous préconisons l'**installation de panneaux qui décrivent des exercices** d'étirements, de pratique avec des élastiques, des exercices pour le bas du corps, afin que tous·tes les pratiquant·e·s puissent avoir la possibilité d'exercer la pratique qu'ils ou elles souhaitent sur ces modules (santé, étirements, loisir, etc.). Il pourrait être par exemple intéressant de proposer des exercices qui permettent de s'étirer le dos pour les personnes travaillant assises dans les bureaux aux alentours du module de Chauderon.

Voici quelques exemples de signalétiques qui nous semblent inspirantes (mais insuffisantes en termes de propositions d'exercices) pour la Ville de Lausanne, et qui peuvent rejoindre ce qu'on trouve plus classiquement en Suisse à travers les parcours Vita. Des sociétés se sont spécialisées dans l'élaboration de tels panneaux, souvent en consultant des physiologistes, mais nous suggérons de s'assurer que les exercices ne reposent pas sur des modèles standards souvent aveugles aux problématiques de genre. Il s'agirait, par exemple, de ne pas proposer des exercices différents pour les femmes et les hommes, mais plutôt de séparer les exercices entre "débutant·e" et "initié·e", d'utiliser un langage inclusif, de proposer des exercices d'équilibre, de renforcement, d'étirement et pas seulement de force, etc.



Copenhague, Espace Lüders : utilisation des escaliers comme module sportif et proposition d'exercices avec élastiques avec un personnage neutre.



Deux exemples en France avec QR code.

Une piste pourrait aussi être élaborée pour que des vidéos des exercices possibles sur un module soient accessibles à l'aide de QR codes - comme on le voit ci-dessus - qu'il faut scanner grâce à son smartphone. Il faut cependant s'assurer que si une personne montre les exercices, elle soit en mesure de présenter différents niveaux d'intensité pour convenir à la fois à des pratiquant·e·s occasionnel·le·s et à des pratiquant·e·s régulier·ère·s, ainsi qu'à des personnes de tous âges. Le fait de vouloir pratiquer de manière intensive sans s'écouter dans un but de dépassement de soi ou pour imiter un·e sportif·ve reconnu·e, en augmentant le risque de blessures, est un phénomène social bien documenté (Connell, 2014), surtout chez les jeunes hommes. De telles vidéos, présentées par différentes catégories de personnes pour assurer leur représentativité dans l'espace public, valoriseraient une approche du sport qui ne serait plus uniquement axée sur la performance et préviendrait des blessures.

Deuxièmement, nos entretiens, mais aussi nos observations, notamment à l'Espace *Fair-Play* de Vidy, nous ont alertées sur l'existence de comportements discriminants tenus par certains utilisateurs, que ce soit de l'homophobie, du racisme et/ou du sexisme. Aussi, nous recommandons à la Ville d'**installer des panneaux de sensibilisation sur tous les lieux sportifs urbains** de Lausanne. Ces panneaux viseraient à sensibiliser de manière simple et

efficace les utilisateur·rice·s du lieu sur le fait que les comportements racistes, misogynes, homophobes, etc. envers les autres usager·ère·s ne sont pas tolérés dans les espaces publics de la ville et sont susceptibles d'être dénoncés. Ils mettraient également en avant le fait que tout le monde n'a pas appris à occuper l'espace public de la même manière et qu'il faut être le plus inclusif·ve possible. Ces panneaux pourraient reposer sur une sorte de charte de respect de la diversité et proposer des numéros/emails de contacts-ressources en cas de problème. Nous suggérons - à l'image des propositions faites par plusieurs membres du groupe d'accompagnement - de travailler en collaboration avec une agence de communication, des partenaires sur le terrain, différentes personnes spécialistes (partenaires et associations actif·ve·s dans ce domaine), ainsi qu'avec des jeunes (via par exemple le Conseil des Jeunes et/ou des maisons de quartier) pour élaborer cette charte. De plus, ces panneaux permettraient aux usager·ère·s d'asseoir un argument d'autorité au moment de prendre leur place dans l'espace ou en cas de problème, en arguant que chacun·e doit veiller à ne pas occuper l'espace au détriment d'autrui. Des couleurs indicatives correspondant à différents messages ou modes d'action spécifiques pourraient également être peintes sur le sol.

3.2. Comprendre les mécanismes d'exclusion pour accompagner les adolescentes et les jeunes femmes à pratiquer dans l'espace urbain

Après avoir posé une série de résultats et de pistes d'action à partir des observations et des entretiens situés propres aux infrastructures sportives, nous souhaitons mieux saisir les mécanismes sociaux d'exclusion aux espaces sportifs urbains à partir de récits d'expériences d'adolescentes et de jeunes femmes lausannoises. Cela nous amènera à réfléchir à des pistes d'action pour soutenir et accompagner au mieux les femmes dans leur intégration à ces lieux. Pour cette version publique du rapport, ce sont surtout nos analyses des témoignages qui apparaissent, puisque nous souhaitons ne pas exposer les participantes, notamment sur leurs expériences vécues de harcèlement et d'agression dans l'espace public.

- Le poids des regards

Il apparaît d'abord que les jeunes femmes que nous avons interviewées se sentent pour la plupart jugées et observées lorsqu'elles pratiquent dans l'espace urbain. Lors de notre *focus group* avec de jeunes adolescentes de Lausanne, l'importance des regards et la peur d'être jugée étaient omniprésentes dans leurs pratiques sportives. Les extraits d'entretien récoltés témoignent de manière très explicite combien le regard des autres, et notamment celui des hommes, impacte de manière forte les expériences de ces jeunes adolescentes lausannoises qui s'aventurent en ville pour pratiquer un sport. Ce vécu constitue alors un frein à la pratique en extérieur, car il conduit certaines à "s'enfermer" chez elles pour pratiquer. Nos données révèlent d'ailleurs que ce sentiment d'être regardée et d'être jugée découle effectivement de regards insistants que nous avons concrètement observés sur le terrain dans les rares occasions où il y avait des femmes et qui ont été aussi remarqués par le jeune homme pratiquant de *street workout* que nous avons interviewé. Lorsqu'une femme apparaît sur le module de *street workout* de Chauderon, elle fait l'objet de regards à la fois parce qu'elle peut être vue comme

désirable par les pratiquants, mais aussi parce que sa présence dans ce lieu constitue une situation anormale et suscite l'étonnement. Ces observations attestent de l'hétéronormativité ambiante dont la prégnance dans le sport en général légitime les comportements misogynes et homophobes, comme il nous a été donné de l'observer à Vidy. Ces comportements se révèlent notamment dans le langage dont la banalisation normalise l'emploi d'expressions homophobes (Drivet et al., 2019).

Nous l'avons vu précédemment avec la co-présence de proximité que créent les infrastructures sportives urbaines : le regard posé sur les femmes constitue un obstacle à la pratique des adolescentes et des jeunes femmes. Il est donc important d'atténuer ces effets en proposant des modules plus espacés, davantage d'espaces de pratique libre (qui peuvent être parfois investis en non-mixité) et une possibilité d'évoluer dans les espaces urbains sportifs sans devoir passer par des rituels de virilité (comme par exemple le fait de se mettre torse nu, ce qui hiérarchise et légitime certains types de corps). Les pistes d'action touchent donc autant l'inclusion des femmes dans les choix des infrastructures, les réflexions sur le public qu'elle attire (l'exemple d'Emma à Jomini a montré que c'est les types de regards et le fait que les filles soient au centre de l'attention qui fonctionnent comme un obstacle à la pratique), la mise en place et le test des infrastructures, l'élaboration de panneaux et comme nous allons le voir après avoir identifié les autres mécanismes sociaux d'exclusion, l'accompagnement et l'encadrement dans ces espaces.

- Être critiquée pour avoir fait du sport

S'ajoute au sentiment d'être observée le fait que nos interviewées ont reçu des critiques violentes lors de leur pratique du sport dans l'espace public, mais aussi à l'école ou dans des clubs sportifs.

Faire l'objet de critiques négatives sur sa position de femme, sur son physique, sur ses capacités conduit les sportives à se décourager voire à se dévaloriser. C'est ce qu'ont montré les travaux de Flora Plassard sur les coureuses cyclistes de haut niveau qui arrêtent parfois leur carrière du fait du peu de reconnaissance reçue de leurs compétences sportives (2021). Ce découragement est d'ailleurs vécu par une des personnes interrogées (15 ans et pratiquante de football) qui évoque être démotivée par les nombreuses critiques dont elle fait l'objet au sein de son club parce qu'elle est une jeune femme. De surcroît, son équipe est également critiquée (par les spectateurs, mais aussi les membres du club et les entraîneurs) pour son manque de performance alors qu'elle rassemble des joueuses de plusieurs niveaux (débutantes comme confirmées), car le nombre de joueuses est insuffisant pour faire des équipes de niveau équivalent. On constate ici l'importance du comportement des encadrant·e·s sur la perception de la pratique.

- Une injonction à la réussite et des adolescentes sous pression

Les regards, les jugements et les critiques dont les interviewées ont fait part précédemment ont pour conséquence de créer une sorte de pression auprès de ces jeunes femmes lorsqu'elles pratiquent une activité physique dans l'espace urbain.

À partir des paroles récoltées, nous voyons bien que la peur de l'échec entraîne pour ces jeunes femmes un discrédit et une dévalorisation immédiate de leurs capacités à pratiquer leur sport alors qu'un tel comportement n'est pas reproché aux garçons. Pratiquer dans l'espace urbain implique de dévoiler ses compétences à performer en public et crée alors une peur d'être dévalorisée chez nos interviewées en étant jugées incompetentes par les autres. Ainsi, ces jeunes femmes sont soumises à des injonctions à la réussite sous peine de subir des sanctions sociales importantes, ce qui peut à nouveau les dissuader de pratiquer un sport en ville. Cela rejoint les recherches sociologiques plus globales qui montrent comment la socialisation différenciée entre femmes et hommes a placé les seconds comme plus légitimes dans le domaine du sport (Terret, 2004). Les femmes peuvent donc se retrouver davantage à douter de leurs compétences sportives, chose qui est renforcée par le fait d'être dans un espace public visible. Les hommes qui ne correspondent pas aux exigences corporelles et mentales (prise de risque, musculation, force, etc.) requises par telle ou telle infrastructure sportive (par exemple le grand *skatepark* avec un *bowl* à Vidy, les barres hautes du *street workout*) ou exhibées par tel ou tel groupe de personnes présentes dans l'espace public sportif, peuvent également être dissuadés d'utiliser certaines infrastructures sportives.

- L'omniprésence du harcèlement et des agressions

Enfin, un autre frein important à la présence des adolescentes et jeunes femmes lausannoises dans les espaces publics sportifs résulte d'un mécanisme qui influence la présence des femmes dans la rue de manière globale : les agressions qui y sont subies. Elles produisent des expériences très marquantes qui ont été largement mises en avant durant notre *focus group*.

Au même titre que bon nombre de femmes, les jeunes femmes et adolescentes lausannoises que nous avons interviewées lors de cette séance ont toutes fait l'objet de harcèlement et/ou d'agressions dans l'espace public parce qu'elles sont des femmes³⁸. Plusieurs témoignages de telles expériences sont également apparus dans une partie des entretiens situés et informels que nous avons menés et rejoignent le rapport sur le harcèlement de rue en ville de Lausanne de 2016³⁹. Elles se sentent souvent démunies, et peu vont porter plainte, ce qui rejoint les études faites à ce sujet (Lieber, 2008). Ce constat nous amène à intégrer dans nos pistes d'action **la visibilité des outils de soutien pour les victimes, mais aussi la sensibilisation et la lutte contre les violences de genre**. Il existe plusieurs applications et sites pour signaler des cas de harcèlement de rue (directement sur le site de la Ville de Lausanne⁴⁰, mais aussi l'application EyesUp), qui proposent de trouver une réponse adaptée à chaque situation, de lister des

³⁸ Les expériences d'agression et de harcèlement dans l'espace urbain avaient également été relevées par de nombreuses femmes dans le cadre de l'enquête pour la recherche "La politique sportive à l'épreuve du genre" (Ville de Lausanne, 2021).

³⁹ Disponible via ce lien: <https://www.lausanne.ch/officiel/administration/securite-et-economie/secretariat-general-se/unites-administratives/observatoire-de-la-securite/harcelement-de-rue.html>. Dans ce rapport, 63% des femmes interrogées et plus de 72% des femmes âgées de 16 à 25 ans, ont répondu avoir été confrontées à au moins un épisode de harcèlement de rue à Lausanne au cours des 12 derniers mois.

⁴⁰ Disponible via ce lien: www.lausanne.ch/signaler. Ce formulaire de signalement permet de demander à être recontacté-e et permet donc d'obtenir une écoute, des conseils ou encore une orientation dans le réseau. Comme signalé par une membre du groupe d'accompagnement, pour le moment, peu de signalement liés au sport sont effectués, il serait donc intéressant de continuer à promouvoir cette prestation auprès des services et milieux sportifs concernés.

structures de soutien et d'accompagnement, et de mesurer le phénomène. Toutefois, nous tenons à souligner, à l'instar de la littérature sur les violences de genre, qu'il est important de contrer ce phénomène social à travers des campagnes d'éducation et du travail de terrain de prévention⁴¹, et cela à tous les échelons. Ainsi, des personnes encadrantes dans les espaces sportifs pourraient avoir en partie ce rôle-là. Avec la mise en place d'une éducation à la violence de genre plus systématique, les personnes en co-présence pourraient également venir en soutien aux femmes, en ayant une attitude de tolérance zéro sur ce type de violence systémique.

- Proposer des groupes accompagnés en non-mixité choisie et en mixité encadrée

Comme nous l'avons mis en lumière dans les trois dernières sous-parties, nos données révèlent bien les différents mécanismes d'exclusion des femmes dans l'espace public mis en avant par la littérature. Elles confortent les résultats de la dernière étude de la Ville de Lausanne (2021), qui ont montré que seuls 8% des femmes de la région se sentent à l'aise de pratiquer du sport en ville⁴². Ici, nous voyons bien que les adolescentes et jeunes adultes interviewées ont toutes fait l'objet, dans des proportions différentes, de discrimination explicite ou implicite dans l'espace urbain (Lieber, 2008). De plus, l'ensemble des interviewées de notre *focus group* ont vécu des agressions diverses dans l'espace public et attestent que ces expériences ont changé leur rapport avec ce milieu. En conséquence, elles s'y sentent moins en sécurité et renoncent à y passer du temps, ce qui rejoint les travaux de Cardelli (2021) qui montrent que l'inhospitalité de la rue pour les femmes conditionne leur mode de déplacement et d'utilisation de cet espace. Ces différentes raisons pour lesquelles les jeunes femmes et adolescentes sont peu présentes dans l'espace public et encore moins pour y pratiquer une activité physique ne sont pas nouvelles. Cependant, nos entretiens, à la fois lors du *focus group* et sur le terrain, ont permis d'attester du vécu de ces expériences par certaines jeunes habitantes lausannoises. Il apparaît donc que la pratique d'une activité physique en groupe pourrait atténuer ces différents mécanismes d'exclusion : les regards, les jugements, la violence. En effet, dans certains groupes de *parkour* et de *skate*, il y a une sensibilisation au harcèlement de rue. Les filles s'y sentent donc mieux, et certaines expliquent être davantage soutenues par les garçons, ce qu'on retrouve moins chez les autres femmes rencontrées qui pratiquent en mixité.

Or, il peut être parfois difficile de s'intégrer dans un groupe existant ou de créer un réseau d'interconnaissance pour pratiquer. En effet, le fait que les adolescentes ne se sentent pas à l'aise de pratiquer un sport dans l'espace urbain rend d'autant plus difficile la possibilité de créer un réseau d'interconnaissance qui permettrait justement de se sentir plus en sécurité et de renforcer sa légitimité. Tel un cercle vicieux, le manque de mixité de genre rend difficile la création de groupes de pairs qui pourraient justement encourager les jeunes femmes à pratiquer. Pour Sophie c'est d'ailleurs la difficulté de pratiquer avec des jeunes femmes de son âge qui rend sa pratique moins intéressante. Cet élément, partagé par plusieurs de nos interviewées,

⁴¹ Voir par exemple la campagne de Swiss Olympic "Are you okay" ou le travail de l'association And You : <https://associationandyou.ch/>.

⁴² Rapport « La politique sportive lausannoise à l'épreuve du genre », p.24 : <https://www.lausanne.ch/vie-pratique/sport-pour-tous/femmes-et-sport/la-campagne.html>.

montre l'importance de pouvoir pratiquer dans des groupes en non-mixité choisie. C'est notamment ce que retire une pratiquante et enseignante de *parkour* d'une vingtaine d'années de ses expériences de non-mixité : se retrouver avec des personnes « qui me ressemblent », « développer des relations sociales qui font qu'on se maintient dans la pratique » et ainsi « se sentir plus à l'aise » aussi dans un contexte mixte et « se rendre compte qu'en fait on a toute notre place, quoi ! ». De plus, la possibilité de se retrouver en groupe de femmes diminue fortement le coût d'entrée dans la pratique et encourage les débutantes à se lancer dans le *parkour*. En outre, créer des groupes de pratique en non-mixité choisie a permis pour elle de se sentir plus légitime à pratiquer, et d'acquérir rapidement des compétences, car cela renvoie l'image selon laquelle il est complètement admis au sein du groupe d'être une femme et de pratiquer le *parkour*.

La non-mixité choisie constitue un instrument intéressant de l'action publique contre les inégalités. Il existe plusieurs exemples d'utilisation de cet outil par certaines villes européennes ou encore par des associations à but sportif. La ville de Malmö en Suède a par exemple réservé deux fois par semaine son *skatepark* aux femmes⁴³. Le *skatepark* de la Fièvre à Lausanne organise lui aussi une soirée en non-mixité une fois par mois⁴⁴. Toutefois, aucun de ces lieux n'est en libre accès, la mise en place de plages de non-mixité y est donc plus facile. Dans d'autres villes, en collaboration avec des associations féministes ou des associations sportives, des sessions de sport en non-mixité de genre ont été organisées comme à Bruxelles par exemple où le collectif Bx'elles organise des cours de *skate* en non-mixité⁴⁵. À Lausanne, on trouve également des sorties à vélo, des initiations sportives, mais qui impliquent rarement l'utilisation d'installations sportives en libre accès dans l'espace public⁴⁶. À Genève, le *skatepark* de Plainpalais (en libre accès) propose des sessions où les filles sont prioritaires, mais ce sont surtout celles qui ont un bon niveau qui "osent" s'aventurer dans cet espace, alors que les garçons attendent souvent sur les bords ou dérogent à la règle de priorité. Ces initiatives rencontrent donc des résistances et il est important de créer des conditions d'accueil favorables pour ce type d'entreprises, notamment en créant une campagne de sensibilisation au fait que la non-mixité choisie n'est pas une volonté d'exclure les (jeunes) hommes, mais de laisser la place aux personnes qui sont plus discriminées dans le domaine sportif. Un autre point important est d'avoir des personnes encadrantes, que ce soit pour s'assurer que les femmes puissent occuper l'espace, que pour leur enseigner la pratique et sensibiliser les personnes habituées à utiliser l'espace sur l'importance du partage de ces lieux⁴⁷.

Il serait ainsi intéressant de proposer le même type d'encadrement avec des groupes mixtes afin de sensibiliser les jeunes hommes à laisser l'espace aux autres et à adopter des comportements plus inclusifs qui favoriseraient la mixité, à l'instar des cours de sport à l'école

⁴³ Voir :

<https://lumieresdelaville.net/femmes-lespace-public-faut-passer-non-mixite/#:~:text=En%20Su%C3%A8de%2C%20C3%A0%20Malm%C3%B6%2C%20de%20confiance%20non%2Dmixte%20%80%9D>.

⁴⁴ Voir : <https://www.24heures.ch/des-sessions-skate-reservees-aux-femmes-et-aux-queers-443445847288>.

⁴⁵ Voir : <https://bxyz.media/Les-femmes-l-espace-public-et-le-sport-un-trio-impossible>.

⁴⁶ La Ville de Lausanne les organise avec ses ambassadrices et rôles modèles <https://www.lausanne.ch/vie-pratique/sport-pour-tous/femmes-et-sport/la-campagne.html>, et notamment en cyclisme www.lausanne.ch/rouler-au-feminin.

⁴⁷ Partage qui pourrait être explicité sur des panneaux inclusifs, comme discuté précédemment.

(Bréau et al., 2016). Afin que la mixité ne reproduise pas des rapports discriminants envers les femmes et d'autres groupes, il y a en effet un besoin de définir un cadre de pratique et un encadrement, du moins dans les premiers temps. La mixité encadrée peut être aussi un outil de sensibilisation pour les hommes, comme c'est le cas pour l'association Sine Qua Non Squad⁴⁸, qui propose des sessions de course en ville dans des lieux jugés peu fréquentables par les femmes avec l'idée de changer leurs perspectives sur la ville, mais aussi l'occupation des espaces urbains elle-même. Les hommes, en assistant à de telles sessions, peuvent se rendre compte des stratégies d'évitement de la part des femmes de certains lieux, mais aussi des expériences vécues qu'elles peuvent subir, comme par exemple le fait de se faire siffler ou que l'on commente leur physique quand elles courent. Ils deviennent ainsi plus à même d'adopter des comportements inclusifs mais aussi à dénoncer ceux qui sont discriminants. Ces exemples ont été évoqués de nombreuses fois par les répondantes de l'enquête sur les pratiques sportives dans la région lausannoise (2021).

Devant ces différents besoins, nous recommandons à la Ville de Lausanne de soutenir voire de prendre en charge **la création de groupes de pratique en non-mixité choisie** pour les adolescentes (13-18 ans) et les jeunes adultes (19-25 ans) s'identifiant comme femmes et/ou personnes non-binaires. Des sessions peuvent aussi être mises en place pour des personnes qui ne se sentent pas légitimes à pratiquer, car ne répondant pas à des codes de virilité spécifiques. La question de la non-mixité peut donc s'appliquer à des groupes variables, selon le but recherché et les discriminations vécues. Ces groupes seraient idéalement **accompagnés par une·x coache·x** - formée·x au questions de discriminations dans l'espace public et sportif - dont le rôle serait de donner des conseils techniques pour pratiquer, mais aussi de constituer une figure d'autorité qui permette aux membres du groupe de prendre l'espace sur le lieu. Enfin, ces groupes seraient l'occasion de faciliter la création de groupes de paire·x·s pour pratiquer ensemble⁴⁹. Cela permettrait par la suite de pouvoir pratiquer avec ou sans coache·x selon ses envies.

3.3. Organisation d'événements et communication

- Événements

Les différents entretiens que nous avons menés lors de notre récolte de données ont été l'occasion de consulter les interviewées sur leurs besoins afin de favoriser leur participation aux pratiques sportives dans l'espace urbain. À cette occasion, il apparaît clairement que les sports les moins pratiqués par les jeunes femmes dans cet espace sont les sports historiquement construits comme masculins. À ce titre, elles nous ont fait part du manque de modèles qui pourraient les inspirer à s'engager dans une pratique à laquelle elles ne sont pas encouragées dans leur cercle familial, par exemple. Ainsi, la plupart d'entre elles nous ont suggéré la mise en place d'événements, valorisant des femmes pour créer des modèles, comme par exemple des démonstrations de sportives de différents niveaux ou des journées découverte. Aussi, le

⁴⁸ Voir : <https://assosinequanon.org/>.

⁴⁹ Étant donné que nous comprenons ici les personnes s'identifiant comme femme et les personnes non-binaires, nous adoptons la forme d'écriture inclusive avec x.

choix du lieu pour de tels événements a été mis en avant par plusieurs personnes comme étant plus ou moins favorable à attirer les jeunes femmes. S'assurer que l'espace est disponible et sécuritaire est important.

Enfin, les animateur·rice·s socioculturel·le·s que nous avons rencontré·e·s nous ont fait un retour d'expérience très encourageant sur l'effet positif sur les jeunes filles qu'ont eues certaines sessions d'initiation qu'ils avaient organisées en non-mixité choisie de sports considérés socialement comme masculins, notamment la boxe, mais aussi le *skate*.

En réponse à ce que nos interviewées ont exprimé et le besoin renseigné par la littérature d'avoir des modèles pour se sentir légitime à s'engager dans un sport (Mennesson, 2005), nous recommandons à la Ville de Lausanne de **développer davantage et de soutenir l'organisation d'événements et de démonstrations aux différentes pratiques en invitant des femmes expertes ou pratiquantes dans ces sports**. Le but est de donner de la visibilité à des femmes qui performant à haut niveau dans ces disciplines pour susciter l'admiration et motiver les jeunes femmes et adolescentes à débiter. Ces journées sont également l'occasion de proposer des initiations pour les jeunes femmes qui souhaiteraient s'essayer à une pratique, et ce, en groupe de non-mixité choisie, pour favoriser une participation sans peur d'être jugées. C'est notamment ce qu'a mis en place la ville de Genève depuis 2019, dont le service de la jeunesse, en collaboration avec l'association GVA SK8 et le collectif *Swiss Girls Skate*, propose régulièrement des initiations à la pratique du *skate* au *skatepark* de Plainpalais. Ces initiations visent à encourager le plus possible les jeunes filles à pratiquer le *skate* et elles s'accompagnent de *contests* et de démonstrations pour rendre visibles des modèles de *skateuses* auprès des jeunes⁵⁰. La Ville de Lausanne a aussi proposé des journées portes ouvertes aux Halles sportives de Beaulieu en octobre 2022, mais lorsque nous avons parlé de cet événement en septembre, aucune des personnes rencontrées sur le terrain ou lors de nos entretiens n'en avait vraiment connaissance.

Par ailleurs, la réussite de ces événements est toujours difficile à évaluer. Il arrive, comme le mentionnait Cécile, *skateuse* de 30 ans, que la présence des femmes ne soit pas toujours au rendez-vous lors d'initiations ou de démonstrations. En effet, il y a beaucoup de facteurs comme la socialisation différenciée qui sont profondément ancrés et qui ont une influence sur la confiance et le sentiment de légitimité. Cela explique que les femmes sont parfois moins enclines à participer à ce genre d'événements. Pour autant, leur utilité est bien réelle - comme l'ont souligné plusieurs femmes interviewées qui mettent en avant que cela peut leur donner envie de pratiquer -, mais leur organisation doit être conçue pour être la plus accueillante possible. En effet, il est impératif que ces événements soient gratuits, car ils s'adressent à un jeune public qui n'a souvent pas les moyens de payer pour y participer. Cela permet aussi d'éviter des discriminations liées aux ressources financières de la famille. Par ailleurs, il apparaît, comme nous l'avons vu précédemment dans les extraits d'entretien, qu'il est nécessaire de faciliter la participation de ces jeunes notamment au niveau administratif. Par

⁵⁰ Voir: <https://www.geneve.ch/fr/actualites/dossiers-information/genre-sports/plan-action-2018-2025/sports-urbains-jeunesse-mixite>

exemple, devoir faire de longues démarches pour s’inscrire à l’événement est dissuasif pour certaines de nos interviewées. Puis, comme cela est ressorti d’une réunion avec le groupe d’accompagnement, il serait souhaitable que la Ville facilite et soutienne davantage des événements venant des jeunes eux·elles-mêmes (et de la population de manière générale), même si ceux·celles-ci ne sont pas constitué·e·s en association. Enfin, adopter une stratégie de communication adéquate est l’une des clés pour s’assurer de la participation des jeunes femmes et adolescentes aux événements organisés.

- Communication

L’un des points importants qui ressort des précédentes discussions qui ont eu lieu lors du *focus group* est la question des moyens de communication pour diffuser les informations relatives aux espaces sportifs urbains. Les interviewées se sentent à l’unanimité mal informées des événements mis en place par la Ville. Cela ne veut pas dire que la Ville ne communique pas, loin de là, mais que le public des adolescentes semble peu touché par cette communication. Il apparaît notamment que la Ville communique sur les réseaux sociaux via Instagram, Facebook ou Twitter, qui sont des réseaux que les adolescent·e·s délaissent de plus en plus pour Snapchat ou encore TikTok. Ce sont ces nouveaux réseaux sociaux qui devraient être surtout mobilisés par la Ville pour communiquer sur les événements destinés aux adolescent·e·s. Aussi, comme le disait précédemment Malika, footballeuse de 15 ans, avec l’exemple de Lausanne sur mer, la distribution de flyers dans les écoles semble avoir été un moyen de communication concluant. Le rôle que peuvent jouer les travailleur·se·s sociaux hors murs de la Ville ou les animateur·rice·s socio-culturel·le·s pour relayer des informations sur certains événements et initiations a été souligné lors de réunions avec le groupe d’accompagnement.

Toutefois, la question de la communication ne s’arrête pas aux canaux utilisés, mais aussi à la manière dont on parle du sport et de l’activité sportive. Comme on l’a vu, le sport est plus facilement associé aux hommes pour des raisons sociohistoriques (Bohuon & Quin, 2016), et continue à l’être dans l’imaginaire collectif. Les personnes en charge des politiques sportives se doivent donc d’être vigilant·e·s sur la manière dont les communications écrites et orales englobent une vision inclusive ou non du sport. Un exemple qui nous semble parlant que nous avons pu observer sur le terrain, vers les terrains de basket et de volley de Vidy, est le vocabulaire utilisé sur le panneau “*Fair-Play*” (initiative de Panathlon Lausanne). Si nous saluons ce genre de démarche, qui promeut l’inclusion à travers la signalétique, nous attirons l’attention sur le fait, comme nous l’avons souligné dans la première partie des résultats, que les formulations doivent être le plus inclusives possible. Ainsi, promouvoir le *fair-play* “malgré la virilité des échanges sportifs”, comme l’indique le panneau de Vidy, confirme une association quasi automatique entre les hommes et le sport. Les débats autour du langage inclusif et de l’importance des mots choisis rencontrent de nombreuses résistances, alors même que la recherche scientifique montre l’impact de notre vocabulaire sur notre cerveau et nos représentations⁵¹. Dans le domaine du sport, le terme d’activité physique est d’ailleurs souvent préféré dans le cadre de politiques sportives, car il est moins chargé en termes de

⁵¹ Voir : <https://perso.unifr.ch/pascal.gygax/wp-content/uploads/2021/08/LeTemps-20210816.pdf>.

représentations et encourage donc plus à pratiquer. Toutefois, en utilisant de plus en plus le terme de sport, non pas seulement comme synonyme de sport-performance, mais aussi comme définissant des activités physiques pas nécessairement axées sur l'effort intense, le muscle, nous contribuons à élargir nos imaginaires.

Dans la diffusion de ce type de communication et de vision élargie du sport, ce n'est pas seulement l'administration communale qui joue un rôle, mais aussi les différent·e·s partenaires sur le terrain, comme les maisons de quartier. Des sessions de formation ou des guides de communication pour une vision du sport plus inclusive pourraient être proposés en partenariat avec des personnes de différentes institutions : animateur·rice·s socio-culturel·le·s, administration communale, chercheur·se·s, entre autres.

Un autre point que soulève notre recherche et qui a été souligné par plusieurs jeunes femmes est que si l'inclusivité est importante, les questions de genre peuvent paraître parfois abstraites pour les jeunes, voire entraîner des résistances chez les jeunes femmes elles-mêmes. Le fait par exemple de rejeter le label féministe est très fréquent (Ruesch, 2010), alors même que ces jeunes femmes revendiquent d'avoir les mêmes droits que les hommes. Ce constat suggère donc de réfléchir à une communication qui vise effectivement une inclusion des femmes dans les espaces sportifs urbains, en prenant en compte les logiques de rejet que peuvent avoir certaines formulations⁵².

⁵² Un exemple de formulation pour un panneau inclusif pourrait être : "Il y a des personnes qui sont moins encouragées à faire du sport et à occuper l'espace urbain dans notre société. Soyez attentif·ve·x et sympa, laissez-leur aussi de la place!".

4. Conclusion

Notre recherche de terrain a permis de mettre en lumière et de confirmer un certain nombre de discriminations existant dans les espaces sportifs de libre accès, en particulier à l'égard des adolescentes et des jeunes femmes. En alliant à la fois des observations de terrain et des récits d'expériences vécues, cette étude a montré la nécessité de mener une politique publique inclusive à plusieurs niveaux. Tout d'abord, un travail doit être effectué au niveau spatial en intervenant sur les infrastructures et les alentours – que ce soit pour les commodités ou les panneaux indicatifs et inclusifs –, en ayant une vision globale des lieux et des obstacles matériels qui y figurent. Puis, l'adoption d'une démarche proactive d'accompagnement, de formation et de sensibilisation aux inégalités de genre dans ces lieux. Cette entreprise doit se faire en soutien aux jeunes femmes et adolescentes - et d'autres groupes discriminés -, dans le but qu'elles puissent investir davantage ces espaces, mais à la condition que le lieu soit rendu accueillant par les personnes usagères. C'est pourquoi le travail de sensibilisation à adopter des comportements inclusifs et non discriminatoires est une clé d'une politique égalitaire. Il doit se faire à tous les échelons, que ce soit les pratiquant·e·s et les non-pratiquant·e·s, les professionnel·le·s sur le terrain et les décideur·se·s. La constitution de groupes en non-mixité choisie - encadrée ou non - pour prendre confiance dans l'espace public et développer des compétences sportives est un autre levier important.

De plus, afin de s'assurer de l'efficacité des mesures qui seront mises en place par la Ville, nous recommandons d'**effectuer un suivi** de ces dernières, notamment en continuant à **récolter des témoignages** et des récits d'expériences par différents canaux (en ligne, mais aussi en présentiel). Ce monitoring nécessite la **collaboration** de différent·e·s partenaires issu·e·s de diverses institutions, associations et pratiques, élément que nous souhaitons mettre en exergue ici.

Si nous nous sommes principalement concentrées sur les adolescentes et les jeunes femmes pour cette recherche, puisqu'il existait peu de données sur leurs expériences, nous pensons que la **récolte de récits d'expérience d'autres groupes sujets à discriminations** est nécessaire et pourrait constituer une perspective de recherche intéressante. Des recherches similaires récoltant notamment les témoignages et les besoins des personnes LGBTIQ+ mériteraient d'être effectuées, pour enrichir les résultats et les pistes d'action de cette étude et amener à une politique publique la plus inclusive possible.

Bibliographie

- Ayral, S., & Raibaud, Y. (2014). *Pour en finir avec la fabrique des garçons* (vol. 2), Pessac : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- Barbusse, B. (2016). *Du sexisme dans le sport*, Paris, Anamosa.
- Bargel, L. (2005). La socialisation politique sexuée : apprentissage des pratiques politiques et normes de genre chez les jeunes militant·e·s. In : *Nouvelles Questions Féministes*. Vol 24, n°3. Pp. 36-49.
- Biarrotte L., (2017). Féminismes et aménagement : influences et ambiguïtés. La diffusion internationale d'initiatives d'urbanisme dédiées à l'émancipation des femmes. *Les Annales de la recherche urbaine*, n°112. Pp. 26-35.
- Biarrotte, L. et al., (2020). *Carnet d'inspiration pour des territoires plus inclusifs : Leviers de la planification urbaine et de l'aménagement durable*. Rapport de recherche ADEME.
- Bohuon, A., & Quin, G. (2012). Quand sport et féminité ne font pas bon ménage... *Champ social*, vol 2, n°38. Pp. 23-30.
- Bohuon, A., & Quin, G. (2016). SPORT. *Encyclopédie critique du genre* (Juliette Rennes, pp. 605-614). La Découverte.
- Bréau, A., Lentillon-Kaestner, V. & Hauw, D. (2016). Le retour de la non-mixité à l'école. État des recherches, maintien des tabous et « *doing gender* ». *Revue française de pédagogie*, vol 194. Pp. 109-138.
- Cardelli R. (2021). Les déplacements des femmes dans l'espace public : ressources et stratégies. *Dynamiques régionales*, vol. 12, n° 3. Pp. 102-121.
- Connell, R. (2014). *Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie*. Paris : Amsterdam.
- Coquet R. (2016). *L'expérience sociale de la conversion au bodybuilding*. (Thèse de doctorat, Université de Lausanne).
- Courcy, I, et al. (2006). Le sport comme espace de reproduction et de contestation des représentations stéréotypées de la féminité. *Recherches féministes*, vol 19, n° 2. Pp. 29–61.
- Dafflon Nouvelle, A. (2006). *Filles-garçons : socialisation différenciée ?* Presses universitaires de Grenoble.
- Day, K et al. (2006) The Irvine-Minnesota inventory to measure built environments : development. *American Journal of Preventive Medicine*, n°2. Pp. 144-152.
- Dowling, C. (2000). *The Frailty Myth: Redefining the Physical Potential of Women and Girls*. Random House Trade Paperbacks.
- Drivet, N., Champely, S., Ottogalli-Mazzacavallo. (2019). Regard sur l'hétéronormativité au sein d'une UFR STAPS : la normalisation des corps en jeu. *Staps*, vol 2, n°124. Pp. 43-58.
- Duparc, M. & Froidevaux S., et al. (2021). *La politique sportive lausannoise à l'épreuve du genre*. Rapport de recherche (équipe Université de Lausanne), diagnostic interne et plan d'action (équipe Ville de Lausanne).
- Duru-Bellat, M. (2017). *La tyrannie du genre*. Presses de Science Po.
- Elias, N., & Dunning, E. (1986). *Sport et civilisation, la violence maîtrisée*. Fayard.
- Froidevaux, S. (2017). Interactions avec la matière. La production du genre dans un tramway. *Cahiers du Genre*, n°62. Pp. 159-182
- Galland, O. (2008). Une nouvelle adolescence. *Revue française de sociologie*, vol. 49, n°4. Pp. 819-826.
- Gardner, C. (1995). *Passing by. Gender and public harassment*. Berkeley: University of California Press.
- Hancock, C., (2018). La ville, les espaces publics... et les femmes. *Les cahiers du développement social urbain*, vol 1, n°67. Pp. 11-13.
- Lamprecht, M., et al. (2015). *Sport Suisse 2014 : Rapport sur les enfants et les adolescents*. Macolin : Office fédéral du sport OFSPO.

- Lamprecht, M., et al. (2020). *Sport Suisse 2020 : Activité et consommation sportives de la population suisse*. Macolin : Office fédéral du sport OFSPO.
- Lieber, M. (2002). Le sentiment d'insécurité des femmes dans l'espace public : une entrave à la citoyenneté ? *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 21. Pp. 41-56.
- Lieber, M. (2008). *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*. Presses de Sciences Po.
- Lieber, M. et al. (2020). *Genève, une ville égalitaire ? Les pratiques des femmes dans les espaces publics*, Rapport de recherche pour l'Agenda 21.
- Listerborn, C. (2015). Feminist struggle over urban safety and the politics of space. *European Journal of Women's Studies*, vol 23, n°3. Pp. 251-264.
- Lloyd, M. (1996). Feminism, Aerobics and the Politics of the Body. *Body & Society*, vol. 2. Pp. 79-98.
- Louveau, C. (2004). Sexuation du travail sportif et construction sociale de la féminité. *Cahiers du genre*, vol 36, n°1. Pp. 163-183.
- Mallet S., & Comelli, C. (2017). Politiques d'éclairage public et transformations des espaces urbains : une approche critique. *Cybergeo: European Journal of Geography*, Politique, Culture, Représentations, document 833.
- Mennesson, C. (2004). La gestion de la pratique des femmes dans deux sports « masculins » : Des formes contrastées de la domination masculine. *Staps*, vol 1, n°63. Pp. 89-106.
- Mennesson, C. (2005). *Être une femme dans le monde des hommes. Socialisation sportive et construction du genre*. Paris : L'Harmattan.
- Mennesson, C. (2007). Les sportives « professionnelles » : Travail du corps et division sexuée du travail. *Cahiers du Genre*, vol 1, n°42. Pp. 19-42.
- Mosconi, N. (2006). *La Mixité : éducation à l'égalité ?* Les Temps Modernes : Gallimard.
- Navarrete-Hernandez, P., Vetro, A., Concha, P. (2021). Building safer public spaces: Exploring gender difference in the perception of safety in public space through urban design interventions. *Landscape and Urban Planning*, vol 13. Pp. 104-128.
- Octobre, S. (2010). Socialisation culturelle sexuée des enfants au sein de la famille. *Cahiers du Genre*, vol 2, n°49. Pp. 55-76.
- Ottogalli-Mazzacavallo, C. (2018). Les inégalités de genre aussi sur les terrains sportifs. *Les Cahiers de Développement Social Urbain*, n°69. Pp. 25-27.
- Pénin, N. (2012). *Les sports à risque : sociologie du risque, de l'engagement et du genre*. Arras : Artois Presses Université.
- Plassard, F. (2021). *Pédaler par vents contraires : Les expériences des femmes cyclistes de haut niveau dans une pratique non reconnue*. Université de Lausanne.
- Plaza, M. et Boiché, J. (2017). Stéréotypes sexués et abandon sportif : une étude basée sur des mesures explicites et implicites. *Movement & Sport Sciences*, vol 17, n°96. Pp. 65-73.
- Rivière, C. (2019). Mieux comprendre les peurs féminines : la socialisation sexuée des enfants aux espaces publics urbains. *Sociétés contemporaines*, vol 115. Pp. 181-205.
- Ruesch, Z. (2010). Être féministe aujourd'hui ? Représentations associées aux féministes et ambiguïtés de l'étiquette féministe. *Mémoire de Master*, Université de Genève [disponible en ligne].
- Raibaud, Y., et al., (2017), *Analyse des facteurs influençant les pratiques sportives des femmes en ville de Genève*, Rapport de recherche pour l'Agenda 21.
- Schmitt, A., & Bohuon, A. (2021). When women surf the world's biggest waves: Breaking gender barriers. *Sport in Society*. Pp. 1-16.
- Terret, T. (2004). Sport et masculinité : une revue de questions. *Staps*, n°66. Pp. 209-225.

- Theberge, N. (1993). The Construction of Gender in Sport: Women, Coaching, and the Naturalization of Difference. *Social Problems*, vol 40, n°3, 301-313.
- Thorpe, H. (2010). Bourdieu, Gender, Reflexivity, and Physical Culture: A Case of Masculinities in the Snowboarding Field. *Journals of Sport and Social Issues*, vol 32 n°2. Pp. 176-214.
- Thorpe, H. (2009). Bourdieu, Feminism and Female Physical Culture: Gender Reflexivity and the Habitus-Field Complex. *Sociology of Sport Journal*, vol 26. Pp. 491-516.
- Tillous, M. (2016). *Marges, dimension spatiale des rapports sociaux de domination, genre*. La France des marges.
- Tummers, L. (2015). Stéréotypes de genre dans la pratique de l'urbanisme. *Travail, genre et sociétés*, n°33. Pp. 67-83.
- Vertinsky, P. A. (1994). *Eternally Wounded Women: Women, Doctors and Exercise in the Late Nineteenth Century*. University of Illinois Press.
- Young, I. M. (2004). *On female body experience : Throwing like a girl and other essays*. Oxford University Press.